

Université de Montréal

Étude et évaluation de l'hébéphilie comme catégorie distincte d'agresseurs sexuels

par

Sophie Desjardins

Département de psychologie

Faculté des arts et des sciences

Thèse présentée à la Faculté des études supérieures

en vue de l'obtention du grade de

Philosophiæ Doctor (Ph.D.) en psychologie

option recherche et intervention cognitivo-comportementale

Août 2005

© Sophie Desjardins, 2005



BF

22

V54

2006

V.004

AVIS

L'auteur a autorisé l'Université de Montréal à reproduire et diffuser, en totalité ou en partie, par quelque moyen que ce soit et sur quelque support que ce soit, et exclusivement à des fins non lucratives d'enseignement et de recherche, des copies de ce mémoire ou de cette thèse.

L'auteur et les coauteurs le cas échéant conservent la propriété du droit d'auteur et des droits moraux qui protègent ce document. Ni la thèse ou le mémoire, ni des extraits substantiels de ce document, ne doivent être imprimés ou autrement reproduits sans l'autorisation de l'auteur.

Afin de se conformer à la Loi canadienne sur la protection des renseignements personnels, quelques formulaires secondaires, coordonnées ou signatures intégrées au texte ont pu être enlevés de ce document. Bien que cela ait pu affecter la pagination, il n'y a aucun contenu manquant.

NOTICE

The author of this thesis or dissertation has granted a nonexclusive license allowing Université de Montréal to reproduce and publish the document, in part or in whole, and in any format, solely for noncommercial educational and research purposes.

The author and co-authors if applicable retain copyright ownership and moral rights in this document. Neither the whole thesis or dissertation, nor substantial extracts from it, may be printed or otherwise reproduced without the author's permission.

In compliance with the Canadian Privacy Act some supporting forms, contact information or signatures may have been removed from the document. While this may affect the document page count, it does not represent any loss of content from the document.

Université de Montréal
Faculté des études supérieures

Cette thèse intitulée
Étude et évaluation de l'hébéphilie comme catégorie distincte d'agresseurs sexuels

présentée par
Sophie Desjardins

a été évaluée par un jury composé des personnes suivantes :

Jacques Bergeron (président-rapporteur)

Luc Granger (directeur de recherche)

Huguette Bégin (membre du jury)

Patrice Renaud (examineur externe)

Jean Proulx (représentant du doyen de la FES)

Thèse acceptée le 1^{er} décembre 2005

Résumé

Bien qu'ils soient quasi absents des écrits scientifiques, les agresseurs sexuels d'adolescent(e)s – nommés hébéphiles – sont une réalité clinique qui, dans l'esprit même des profanes, est aujourd'hui associée à des noms et à des procès retentissants et fortement médiatisés : ceux du pédiatre Jocelyn Lussier, du gérant d'artistes Guy Cloutier, du boxeur Dave Hilton, de Mario Bastien, inculpé pour le viol et le meurtre du jeune Alexandre Livernoche, et du couple formé par les tristement célèbres Karla Homolka et Paul Bernardo, pour n'en nommer que quelques-uns.

Bien que les victimes des hébéphiles représentent plus du quart des proies sexuelles au Québec et plus du tiers au Canada, nous ignorons presque tout au sujet de ceux qui les ont agressées.

Dans cette conjoncture peu reluisante, la présente thèse avait comme objectifs d'approfondir de manière importante les connaissances que nous avons sur les hébéphiles et de déterminer si l'hébéphilie se révèle une catégorie véritablement distincte et à part entière d'agresseurs sexuels.

Les écrits scientifiques faisant état des caractéristiques qui distinguent les pédophiles, les hébéphiles et les violeurs ont d'abord été révisés et critiqués. Par la suite, deux études empiriques ont été menées. Dans la première, à laquelle 49 pédophiles, 44 hébéphiles et 41 violeurs ont participé, une analyse de fonction discriminante a été effectuée afin de déterminer si l'appartenance à chacun des trois groupes d'agresseurs – et plus particulièrement à celui des hébéphiles – peut être prédite à partir du modus operandi. Deux fonctions statistiquement significatives sont ressorties de l'analyse et 76% des agresseurs ont pu être classés correctement dans leur catégorie d'appartenance sur la base de quinze variables ayant trait à leurs

comportements et fantasmes avant l'agression sexuelle, aux caractéristiques des proies ciblées, au déroulement de l'agression sexuelle et au niveau de reconnaissance de leur problématique sexuelle.

La seconde étude a pour sa part inclus 49 pédophiles, 46 hébéphiles et 50 violeurs. Elle visait à savoir si ces agresseurs sexuels peuvent également être distingués au moyen de onze variables personnelles et délictuelles telles que leur âge, leur orientation sexuelle, leur statut d'emploi, le diagnostic de personnalité antisociale, leurs antécédents criminels, leur victimisation sexuelle avant l'âge adulte, le suivi pour leur problématique sexuelle ainsi que leurs habitudes de consommation de drogues dures et de fréquentation de prostituées. Une analyse de fonction discriminante a également été conduite. Deux fonctions statistiquement significatives en sont ressorties et ont mené à la classification adéquate de 71% des agresseurs sexuels.

Les résultats obtenus incitent à reconnaître les hébéphiles comme un groupe distinct d'agresseurs sexuels, au même titre que le sont généralement les pédophiles et les violeurs. Bien qu'une bifurcation absolue ne soit pas attendue entre les trois groupes et qu'il subsiste suffisamment d'hétérogénéité résiduelle, l'âge des victimes constitue une variable discriminante de grande importance à considérer dans la poursuite d'études portant sur l'étiologie, la prévention et l'intervention en matière d'agression sexuelle.

Mots clés : agression sexuelle, pédophiles, hébéphiles, violeurs, analyse de fonction discriminante, modus operandi, variables personnelles, variables délictuelles.

Summary

Although almost absent from the scientific literature, sexual offenders of adolescents – also called hebephiles – constitute a significant portion of this clinical sample, which includes well known convicted offenders such as Jocelyn Lussier, Guy Cloutier, Dave Hilton, Mario Bastien, Karla Homolka, and Paul Bernardo, to name only a few.

Although victims of hebephiles represent more than 25% of sexual abuse victims in Quebec, and more than a third in Canada, little is known about the perpetrators' characteristics.

The current dissertation aimed at investigating whether hebephiles represent a distinct category of sexual offenders. First, the literature on the distinctive characteristics of hebephiles in comparison to pedophiles and rapists was critically reviewed. Two empirical studies were then conducted. The first study included 49 pedophiles, 44 hebephiles, and 41 rapists. A discriminant function analysis was conducted in order to determine whether the modus operandi of the crime can predict categorization into one of these three groups of sexual offenders. Two significant statistical functions were identified, and accurately classified 76% of sexual offenders into one of the three groups. These functions included 15 predictors related to 1) sexual behaviors and fantasies prior to the sexual offense, 2) victims' characteristics, 3) series of events, and 4) the offender's level of knowledge regarding his own sexual problem.

The second study included 49 pedophiles, 46 hebephiles, and 50 rapists. The goal of this second study was to explore whether hebephiles can also be identified on the basis of 11 personal and crime-related predictors, such as the offender's age,

sexual orientation, employment status, a diagnosis of antisocial personality disorder, criminal history, sexual victimization during childhood, prior history of treatment for sexual problems, use of drugs, and of prostitutes. A discriminant function analysis revealed two significant statistical functions, which correctly classified 71% of sexual offenders.

These findings suggest that hebephiles represent a group of sexual offenders distinct from pedophiles and rapists. Although a complete separation of these three groups is not expected, and although there is substantial residual heterogeneity, the victims' age constitutes, indeed, a discriminating variable that should be taken into account in future studies aimed at investigating the etiology, prevention, and treatment in these offenders.

Keywords : sexual offense, child molesters, pedophiles, hebephiles, rapists, discriminant function analysis, modus operandi, personal factors, criminal history.

Table des matières

Résumé	iii
Summary.....	v
Table des matières	vii
Liste des tableaux	x
Remerciements	xi
CHAPITRE 1 – CONTEXTE THÉORIQUE.....	1
Introduction	2
Confusion terminologique.....	3
Victimisation sexuelle	7
Variables familiales.....	9
Variables juvéniles	10
Variables personnelles.....	14
Variables délictuelles	16
Préférences sexuelles.....	20
Variables cliniques	22
Variables cognitives	24
Variables affectives	25
Conclusion.....	27

CHAPITRE 2 – ARTICLES SCIENTIFIQUES..... 29

Article 1 : Description et comparaison du modus operandi des pédophiles, des hébéphiles et des violeurs.....	29
Introduction	30
Méthodologie	39
Participants.....	39
Procédure.....	40
Analyses statistiques	41
Résultats	42
Discussion	44
Références	48
 Article 2 : Les caractéristiques délictuelles et personnelles distinguant les pédophiles, les hébéphiles et les violeurs.....	 61
Introduction	62
Méthodologie	67
Participants.....	67
Procédure.....	68
Analyses statistiques	69
Résultats.....	70
Discussion	72
Références	74

CHAPITRE 3 – DISCUSSION GÉNÉRALE	83
Introduction	84
Principaux résultats obtenus.....	85
Implications théoriques	86
Considérations méthodologiques	87
Contributions originales	88
Recherches futures	88
RÉFÉRENCES	89

Liste des tableaux

CHAPITRE 2

Article 1

Tableau I

Caractéristiques sociodémographiques des participants 57

Tableau II

Corrélations entre les variables prédictives et les fonctions discriminantes 58

Tableau III

Portrait du modus operandi des trois groupes d'agresseurs 59

Tableau IV

Matrice de classification 60

Article 2

Tableau I

Caractéristiques sociodémographiques des participants 79

Tableau II

Corrélations entre les variables prédictives et les fonctions discriminantes 80

Tableau III

Caractéristiques personnelles et délictuelles des agresseurs sexuels 81

Tableau IV

Matrice de classification 82

Remerciements

La présente section s'est maintes fois métamorphosée en cours de rédaction. Au fil des mois, quelques noms ont été effacés, d'autres ajoutés. J'ai finalement décidé de privilégier la constance et d'offrir toute la place à ceux et celles à qui j'ai eu envie de dire merci dès le début et à qui j'ai encore envie de le faire. Les raisons ont peut-être changé avec le passage du temps, mais ma gratitude, elle, n'a fait que s'accroître. Chacun à votre façon, vous avez contribué au dépôt de cette thèse et, du coup, au fameux avancement de l'état des connaissances!

Pour que personne ne se sente lésé, je laisse l'ordre alphabétique de vos prénoms déterminer celui de mes remerciements.

Mille mercis...

À **Alexandre Morin**, collègue désormais professeur à l'Université de Sherbrooke, pour avoir fait la différence quand je m'y attendais le moins, pour son sens de la justice et pour avoir osé nager à contre-courant afin d'être en accord avec ses principes et convictions.

À **André Marchand**, professeur, chercheur et clinicien, mais surtout homme de cœur, pour avoir accepté d'assurer la direction de mon stage postdoctoral et tout particulièrement pour avoir respecté chacune de ses promesses et tenu chacun de ses engagements même s'il aurait été beaucoup plus facile de faire autrement.

À **Anne Germain**, collègue maintenant chercheure à Pittsburgh, pour avoir été et être encore un modèle de détermination et de succès et pour avoir généreusement traduit mon résumé.

À **Antonio Zadra**, professeur à l'Université de Montréal, pour avoir été le premier à mettre en œuvre tout ce qu'il fallait pour donner un véritable envol à ma carrière de chercheure.

À **Danièle Marchand, Nicole Gingras et Suzanne Bergeron**, mes amies de toujours et à jamais, pour avoir accepté ces moments où j'ai manqué de temps, pour avoir compris au-delà des mots et su trouver ceux qui permettent de rebondir, mais surtout pour être encore là malgré tout.

À **Jean Bégin**, statisticien à l'Université du Québec à Montréal, pour avoir réussi à calmer quelques-uns de mes épisodes d'angoisse.

À **Jean St-Marseille**, mon amoureux, mon amant et mon âme-sœur depuis plus de 15 ans déjà, pour faire de moi une femme comblée sur tous les plans, pour son aide concrète au quotidien et pour avoir continué de croire en moi de manière inconditionnelle dans mes périodes de doute profond.

À **Jean-Pierre Blondin**, adjoint au directeur et responsable de la formation au 1^{er} cycle, pour avoir été un exemple de droiture et d'humanisme et pour m'avoir donné la chance de développer cette passion qu'est l'enseignement.

À **Luc Granger**, mon directeur de recherche, pour avoir à maintes reprises raccourci les délais et allégé les procédures administratives, pour cette aide financière qui m'a permis de respirer plus librement, mais surtout pour tous ces soupers mémorables où on a parlé de ces choses si captivantes.

À **Pierre-Alexandre Rhéaume**, qui n'entre dans aucune des cases pré-établies dans ma tête, pour m'avoir permis à l'occasion de pénétrer dans sa bulle si étanche et d'échapper alors quelques instants à mon univers si différent du sien, pour ce lien inqualifiable qui défie étrangement les années.

Aux quelque **500 étudiants** à qui j'ai eu le bonheur d'enseigner pour avoir contribué à ce que je prenne autant de plaisir à apprendre et à découvrir toutes ces choses pour ensuite les partager avec eux.

Au **Fonds pour la recherche et l'aide aux chercheurs (FCAR)** pour son généreux soutien financier.

Au **Service correctionnel canadien (SCC)** pour avoir rendu cette recherche techniquement possible.

**Parce que « les meilleures thèses sont celles
qui finissent par être déposées »...**

Luc Granger, mon directeur de recherche

CHAPITRE 1

Contexte théorique

Il y a 40 ans, Gebhard et ses collègues (Gebhard, Gagnon, Pomeroy et Christenson, 1965) comptaient parmi les premiers à faire un important effort pour établir et étudier une vaste typologie d'agresseurs sexuels. Tenant compte du sexe de la victime, de son âge, du lien l'unissant à son agresseur, de son niveau de consentement face aux gestes posés et de l'ampleur de la force physique utilisée par son assaillant, cette étude d'envergure incluait un groupe de prédateurs sexuels par la suite négligé, les hébéphiles, agressant plus spécifiquement des jeunes ayant atteint la puberté.

Bien que quasi absents des écrits scientifiques subséquents, les hébéphiles – comme les nomment les rares scientifiques qui s'y sont intéressés – n'ont par ailleurs cessé d'être une réalité clinique. En effet, selon les derniers estimés disponibles, les victimes pubères mais qui n'ont pas encore atteint l'âge de la majorité représentent plus du tiers des proies sexuelles au Canada (Motiuk et Balcourt, 1996) et plus du quart au Québec (Proulx, Granger, Ouimet, Guay, McKibben, St-Yves, Bigras, Perreault, Brien et Pellerin, 1999). En dépit de l'importante proportion de victimes d'agression sexuelle dont ils sont responsables, les hébéphiles demeurent le groupe d'agresseurs le plus difficile à caractériser (Harry, Pierson et Kuznetsov, 1993).

Sachant que, en raison d'une méconnaissance des caractéristiques qui leur sont propres, la plupart des délinquants sexuels incarcérés sont intégrés à des programmes d'intervention reposant davantage sur des composantes intuitives que sur des facteurs valides d'un point de vue empirique ou étiologique (Borzecki et Wormith, 1987), il est permis de croire qu'une telle ignorance n'est pas sans avoir d'impact sur l'efficacité des traitements administrés et sur les taux de récidive.

Kalichman (1991) souligne d'ailleurs l'importance de séparer les divers groupes

d'agresseurs et de mettre en place des approches thérapeutiques différentes et spécifiques à chacun d'eux.

À ce jour, la dichotomie violeurs/abuseurs d'enfants compte parmi les seules à avoir reçu un appui empirique important (Bard, Carter, Cerce, Knight, Rosenberg et Schneider, 1987). L'ensemble des écrits scientifiques portant sur les agresseurs sexuels d'enfants et d'adultes considère donc ces derniers comme étant deux groupes distincts (Grubin et Kennedy, 1991; Polaschek, Ward et Hudson, 1997). Ainsi, il semble que l'âge de la victime soit une variable discriminante importante. C'est ce que sont venus confirmer Rosenberg et Knight (1988) qui, en procédant à une analyse de *cluster*, ont réussi à isoler clairement les violeurs des abuseurs d'enfants.

Hormis la dichotomie dont il est ici question, très peu d'études ont été menées afin d'utiliser l'âge de la victime pour délimiter des sous-groupes d'agresseurs sexuels et, plus particulièrement, de pédophiles (Greenberg, Bradford et Curry, 1995). Jusqu'à maintenant, la plupart des chercheurs ont inclus les hébéphiles à l'intérieur même de la catégorie des pédophiles ou les ont simplement exclus de leurs études. Voilà peut-être l'une des raisons pour lesquelles nous ignorons presque tout de ce groupe. Parmi les autres raisons pouvant être envisagées, la confusion terminologique qui prévaut actuellement dans le domaine de l'agression sexuelle ne devrait pas être écartée.

Confusion Terminologique

Le mot «hébéphilie» vient de la racine grecque *hebe* qui signifie «période précédant l'âge adulte». À Athènes, on définissait cette période comme allant jusqu'à l'âge de 16 ans. Dépendamment des régions où le mot était employé, toutefois, la limite d'âge variait entre 14 et 18 ans. De manière plus générale, le terme signifiait

«jeunesse», tout simplement. À noter que le nom Hébé désigne également la déesse grecque de la jeunesse, fille de Zeus et d'Héré.

De nos jours, les mots «hébéphile» et «hébéphilie» sont rarement utilisés à l'extérieur des contextes scientifique et académique. Les chercheurs qui y font référence parleront généralement de l'attirance sexuelle éprouvée par un adulte à l'égard d'un(e) adolescent(e) (l'adolescence étant ici définie comme la période se situant entre la puberté et l'âge adulte). Ils pourront également utiliser son synonyme : éphébophilie. Dès lors, ils marqueront la différence qui existe entre ces termes et celui de pédophilie, ce dernier faisant plus spécifiquement référence aux jeunes prépubères.

Ainsi, les chercheurs qui incluent les hébéphiles à l'intérieur du groupe des pédophiles négligent de faire cette importante différence entre les deux concepts. Le DSM-IV-TR (American Psychiatric Association, 2000) précise pourtant, entre autres choses, que la pédophilie implique la présence de fantasmes imaginatives sexuellement excitantes, d'impulsions sexuelles ou de comportements qui impliquent une activité sexuelle avec un ou des enfants *prépubères*. Le manuel en question ajoute d'ailleurs que ces derniers sont alors généralement âgés de 13 ans et moins.

Il faut dire que, de manière générale, le domaine de l'agression sexuelle est marqué par une confusion importante en ce qui a trait aux construits légaux, moraux, cliniques et scientifiques qui en composent le vocabulaire. Si l'hébéphilie est considérée en Amérique du Nord comme un désir ou un acte sexuel déviant, il n'en demeure pas moins que, au plan universel, l'âge moyen au moment du mariage se situe entre 12 et 15 ans chez la femme et entre 18 et 21 ans chez l'homme (Frayser, 1985).

La définition même des termes «enfant», «adolescent» et «adulte» est floue. Le passage d'une catégorie à l'autre doit-il être fonction de l'âge chronologique, de l'âge mental, du niveau de maturité psychologique atteint ou de signes physiques précis (menstruations, apparition de pilosité, etc.)? Pour établir ces distinctions, doit-on tenir compte de l'origine ethnique et du sexe de la personne concernée ou peut-être encore des contextes philosophiques ou religieux dans lesquels elle évolue? Tout est souvent question du point de vue adopté (anthropologique, légal, moral, etc.), d'où des concepts flexibles (Howitt, 1995), flous, qui varient en fonction des époques, des pays, des pratiques culturelles, des idéologies dominantes et des personnes qui les utilisent.

Il en est de même avec ce qu'on considère être une agression sexuelle, ce concept reposant sur des valeurs culturellement déterminées et la réponse à ces offenses étant plus souvent qu'autrement inscrite dans un cadre légal (Henn, Herjanic et Vanderpearl, 1976).

Aussi, plusieurs auteurs utilisent ce qu'ils croient être des synonymes sans se demander en quoi la multitude de termes se différencient les uns des autres. Par exemple, les termes *abuser*, *child molester*, *pederast*, *pedophile*, *perpetrator*, *rapist*, *sex offender* et *victimizer* sont utilisés de manière interchangeable dans nombre d'articles.

Certains chercheurs déplorent pourtant cette façon de faire. Ainsi, Okami et Goldberg (1992) soutiennent que les termes *child molester* et *pedophile* ne devraient pas être utilisés de manière indifférenciée, le premier référant à un acte de nature criminelle et le second à une préférence sexuelle déviante. Ils déplorent le fait que,

dans la plupart des écrits, il nous est impossible de faire la distinction entre un *comportement* sexuel et une *préférence* sexuelle.

De plus, d'aucuns parleront de violeurs lorsque les victimes sont adultes ou âgées de plus de 14 ou 16 ans. Pour d'autres auteurs, l'utilisation de ce terme ne sera pas fonction de l'âge de la victime, mais plutôt du type de comportement émis à savoir la pénétration anale ou vaginale au moyen du pénis sans qu'il y ait consentement (Mair, 1993). Un homme qui pénétrerait une fillette âgée de dix ans pourrait donc être qualifié de «violetur».

Sachant que les enfants sont rarement l'objet de désir sexuel exclusif ou primaire chez ceux qui les agressent (Freund, Watson et Dickey, 1991; Gebhard et al., 1965; Lang, Black, Frenzel et Checkley, 1988; Marshall, Barbaree et Butt, 1988; Marshall et Eccles, 1991; Rowan, 1988), la distinction proposée ne semble pas superflue. Ainsi, ceux qui ont une préférence sexuelle pour les enfants formeraient un groupe minoritaire chez ceux qui les agressent sexuellement. Le groupe majoritaire, quant à lui, n'aurait pas tant une préférence pour les enfants qu'une difficulté à démontrer une préférence claire pour les adultes et une attirance moindre envers les enfants (Baxter, Marshall, Barbaree, Davidson et Malcolm, 1984). Langevin et ses collègues (Langevin, Hucker, Ben-Aron, Purins et Hook, 1985) décrivent d'ailleurs les agresseurs qui présentent une telle réponse sexuelle comme étant des *pangynephiles* ou des *panandrophiles*.

Dans ce fouillis de termes et de concepts, au moins deux problèmes cohabitent. D'abord, il y a ce manque de consensus entre les chercheurs sur le sens que doit prendre chacun des termes utilisés en matière d'agression sexuelle. Ensuite, la plupart des auteurs ne prennent pas la peine de préciser à quoi ils réfèrent en les

utilisant. Rarement les concepts sont définis de manière opérationnelle. Ainsi, dans plusieurs écrits, on parle d'agresseurs sexuels sans qu'il soit fait mention de l'âge des victimes, de leur sexe, du type de lien qui les unit à leur agresseur, etc. Dès lors, ne sachant pas si les échantillons sont composés de sujets qui ont agressé des jeunes de cinq ans, de 15 ans, qui ont tué leurs victimes ou qui les ont plutôt harcelées sexuellement, nous pouvons difficilement obtenir un portrait clair des différents groupes de délinquants sexuels impliqués.

Quelques études se sont employées à étudier les caractéristiques différenciant ce qu'on appelle communément les pédophiles, les hébéphiles et les violeurs. Bien qu'ils ne soient pas exempts des lacunes dont il vient d'être fait mention, ces travaux ont permis d'obtenir des données comparatives concernant ces trois groupes; données qui seront ici présentées et discutées.

Pour les fins de la présente thèse, à moins d'indications contraires, les pédophiles seront définis comme ceux ayant eu ou ayant été accusés d'avoir des contacts sexuels avec des enfants prépubères, les hébéphiles avec des jeunes pubères et les violeurs avec des adultes non consentants.

Victimisation Sexuelle

Si la victimisation sexuelle semble constituer une réalité courante chez tous les groupes d'agresseurs sexuels, on note quelques différences non négligeables entre ces derniers. Les pédophiles, par exemple, lorsqu'ils rapportent eux-mêmes avoir été abusés, situent majoritairement cet abus au cours de leur période prépubertaire, alors que les hébéphiles soutiennent généralement avoir été victimes de tels abus au début de leur puberté (Greenberg et al., 1993). Ainsi, l'âge auquel les pédophiles et les hébéphiles auraient été victimisés correspond généralement à celui qu'ont leurs

propres victimes, ce qui tend à appuyer l'hypothèse de l'apprentissage vicariant comme théorie étiologique possible.

Outre l'âge au moment de la victimisation, la prévalence d'abus paraît différer d'un groupe à l'autre. Ainsi, selon leurs dires, plus de la moitié des pédophiles auraient eux-mêmes été victimes d'abus sexuel, comparativement à moins du quart des violeurs (Earls, Bouchard, Aubut, Castonguay, Laberge et McKibben, 1989; Seghorn, Prentky et Boucher, 1987). Freund et Kuban (1994) ont également affirmé que les pédophiles constituaient le groupe présentant la plus grande proportion de cas d'abus sexuel dans l'enfance. Toutefois, le fait qu'ils aient demandé aux sujets ayant pris part à leur étude s'ils ont été «séduits par un adulte» au cours de leur enfance plutôt que s'ils ont eu des «contacts sexuels avec un adulte» ou s'ils ont été «abusés ou agressés sexuellement» pendant la même période soulève un doute sur la validité des conclusions qu'ils ont tirées des réponses obtenues. Greenberg et ses collègues (1993) se sont quant à eux penchés sur la victimisation sexuelle chez les pédophiles et les hébéphiles. Ces deux groupes auraient eu des contacts sexuels avec des adultes dans des proportions similaires alors qu'ils étaient âgés de 13 ans ou moins, soit dans 42% des cas chez les pédophiles et dans 44% des cas chez les hébéphiles. Les auteurs de cette étude précisent que les hébéphiles homosexuels auraient été près de six fois plus souvent victimisés que les hébéphiles hétérosexuels, différence qui n'aurait toutefois pas été observée chez les pédophiles homosexuels comparativement aux pédophiles hétérosexuels.

Les prévalences d'abus qui viennent d'être rapportées semblent pour le moins élevées. Rappelons que, lors d'une célèbre enquête menée par Hindman (1988) en Oregon, 67% des pédophiles ont dit avoir été victimes d'abus sexuels entre 1980 et

1982 comparativement à 29% entre 1982 et 1988. Cette baisse marquée a coïncidé avec l'introduction du polygraphe (ou «détecteur de mensonges») à compter de 1982 et laisse à penser que les taux préalablement rapportés par ces pédophiles ont été nettement amplifiés.

Les groupes diffèrent finalement en ce qui a trait aux liens les unissant aux auteurs des abus sexuels dont ils disent avoir été victimes. On remarque en effet que les pédophiles auraient plus souvent été abusés par des étrangers que par des membres de leur famille, alors que l'inverse se serait produit chez les violeurs (Earls et al., 1989).

Variables Familiales

Parmi un ensemble de 17 variables familiales (par ex. : histoire criminelle et psychiatrique du père, de la mère et de la fratrie, abus de substances chez le père et la mère, adoption, abus physique, négligence, déviance sexuelle dans la famille, nombre de frères et soeurs), deux seules réussissent à discriminer significativement les pédophiles et les violeurs : le maintien des liens du mariage parental et l'histoire psychiatrique de la fratrie (Bard et al., 1987). Ainsi, plus de pédophiles que de violeurs proviennent de familles dont le mariage des parents est intact et la fratrie des pédophiles se révèle avoir une histoire psychiatrique plus problématique que celle des violeurs. Parmi les rares différences notées, on remarque également que les pédophiles s'identifient encore moins à leur père que ne le font les violeurs (Levant et Bass, 1991). Ces résultats rejoignent ceux de Freund et ses collègues (1991) qui n'ont pas révélé de différence significative quant à la situation familiale des pédophiles et des violeurs au moment où ils étaient enfants. Peu de variables familiales, donc, semblent être associées à la catégorie de victimes privilégiées par ces agresseurs.

Variables Juvéniles

L'âge juvénile semble être une période marquante pour bien des agresseurs sexuels. Pour plusieurs d'entre eux, c'est à ce moment que débutent véritablement la carrière criminelle ainsi que les fantasmes et comportements sexuels déviants. On estime en effet qu'environ la moitié des agresseurs sexuels auraient commis leur première agression sexuelle au cours de l'adolescence (Abel, Mittelman et Becker, 1985; Becker et Abel, 1985; Gebhard et al., 1965; Groth, Longo et McFadin, 1982). Cette proportion pourrait être encore plus élevée puisque toujours dans l'étude menée par Hindman (1988), avant 1982, 21% des pédophiles ont rapporté avoir commis des abus sexuels dans leur jeunesse et 71% ont admis avoir commis pareilles offenses après 1982, soit au moment où on s'est mis à utiliser le polygraphe.

Ici encore, des différences peuvent être observées entre les groupes. Les violeurs, par exemple, sont plus susceptibles que les hébéphiles ou que les pédophiles d'avoir été appréhendés pour des offenses juvéniles (Baxter et al., 1984). En fait, au moment où ils étaient adolescents, les violeurs ont commis deux fois plus de crimes non sexuels que les pédophiles (Bard et al., 1987). Ils ont également débuté leur carrière criminelle plus jeunes et commis leur première agression sexuelle à un âge plus précoce (Baxter et al., 1984). Étant donné ce type d'attrait pour les activités antisociales, il n'est pas surprenant d'apprendre que les violeurs sont trois fois plus nombreux que les pédophiles à avoir fait preuve de cruauté envers les animaux lorsqu'ils étaient adolescents (Bard et al., 1987).

En ce qui a trait à leur éducation, les pédophiles ont plus rarement eu accès au niveau secondaire que les violeurs (Baxter et al., 1984; Christie, Marshall et Lanthier, 1979). Cette différence peut peut-être s'expliquer par le fait que chez les adolescents

agresseurs sexuels, les violeurs présentent des quotients intellectuels plus élevés que les pédophiles (Groth, 1977). Cet écart se maintient d'ailleurs à l'âge adulte, les pédophiles ayant généralement des quotients intellectuels inférieurs à ceux des hétérophiles ou des violeurs (Bard et al., 1984; Baxter et al., 1984). Aussi, les pédophiles semblent avoir été particulièrement éprouvés en ce qui a trait à leur état de santé à l'adolescence. En effet, plus des trois quarts des pédophiles ont été hospitalisés pour des problèmes médicaux, comparativement à un peu plus de la moitié des violeurs (Bard et al., 1987). En contrepartie, les violeurs sont plus nombreux que les pédophiles à avoir présenté des problèmes de comportement et à avoir éprouvé des difficultés académiques (Bard et al., 1987).

Ces dernières années, plusieurs études ont été menées sur les adolescents agresseurs sexuels et il semble que les résultats obtenus puissent, dans une certaine mesure, se généraliser à des échantillons plus âgés, peu de différences étant notamment retrouvées entre des groupes de pédophiles adolescents, d'âge moyen et avancé (Bradford, Bloomberg et Bourget, 1988). Comme une majorité d'agresseurs sexuels auraient débuté leur carrière délictuelle avant d'avoir atteint la majorité, il est fort possible que les agresseurs adolescents, adultes et plus âgés constituent un seul et même échantillon évoluant de manière longitudinale.

Awad et Saunders (1991) sont au nombre de ceux qui ont fait des pédophiles et des violeurs adolescents leurs sujets d'étude. Ils ont d'abord observé chez eux des différences ethniques, dénombrant plus de violeurs de race noire que de pédophiles.

Les adolescents pédophiles viennent de familles aussi grandes que les violeurs, mais le taux de séparation des parents avant la survenue des agressions sexuelles est le même dans les deux groupes, ce qui contraste avec ce qu'on a

retrouvé chez les adultes. D'une manière ou d'une autre, ces auteurs ont révélé qu'à peine plus de 40% des pédophiles et des violeurs adolescents habitaient encore le domicile familial au moment de l'évaluation, bien qu'ils n'étaient âgés en moyenne que de 14 ans.

En accord avec ce qui a été mentionné dans la section sur la victimisation sexuelle, plus de pédophiles adolescents que de violeurs adolescents auraient été agressés sexuellement. Worling (1995) n'aurait toutefois trouvé aucune différence entre ces deux groupes quant à la victimisation sexuelle, mais a révélé que les adolescents ayant agressé sexuellement une jeune femme de leur âge ou plus âgée ont été punis plus souvent physiquement par les adultes qui en avaient la garde que ceux ayant agressé des fillettes.

La présence de difficultés scolaires est notoire tant chez les pédophiles que chez les violeurs adolescents. On évalue que 36% des pédophiles adolescents et 26% des violeurs adolescents ont éprouvé des difficultés académiques dès la maternelle et que ces dernières se sont accrues au niveau primaire, 75% des pédophiles adolescents en ayant alors présenté comparativement à 47% des violeurs adolescents. Des taux similaires ont toutefois été notés d'un groupe à l'autre au moment de l'évaluation.

La sphère sociale semble également problématique chez les deux groupes d'agresseurs, le tiers des violeurs adolescents étant isolés socialement comparativement aux deux tiers des pédophiles adolescents. Parmi eux, certains ont néanmoins réussi à avoir des amis proches, les deux tiers des violeurs adolescents et 40% des pédophiles ayant révélé pareil lien d'amitié. Leur histoire comportementale y est sans doute pour quelque chose, 63% des violeurs adolescents et environ 50% des pédophiles adolescents présentant une histoire de comportements antisociaux.

Le délit sexuel diffère également d'un groupe à l'autre. Ainsi, les pédophiles adolescents sont plus susceptibles de connaître leur victime (Awad et Saunders, 1991; Groth, 1977; Hunter, Figueredo, Malamuth et Becker, 2003), choisissent plus souvent des proies masculines (Awad et Saunders, 1991; Groth, 1977; Van Ness, 1984) et sont moins susceptibles de commettre leur délit sous l'influence de l'alcool que les violeurs du même âge (Hunter et al., 2003). Ils sont également moins nombreux que ces derniers à violenter leur victime (Awad et Saunders, 1991; Hunter et al., 2003), à la menacer avec une arme (Groth, 1977; Hunter et al., 2003) et à la pénétrer (Groth, 1977), mais ont tendance à l'agresser un plus grand nombre de fois (Awad et Saunders, 1991). Les violeurs adolescents sont également plus susceptibles d'avoir commis leurs délits en compagnie d'autres personnes que seuls, mais agissent néanmoins plus souvent en solitaires qu'avec la complicité d'autrui (Awad et Saunders, 1991). L'agression sexuelle d'enfants prépubères se déroule plus souvent au domicile de la victime ou du pédophile adolescent qu'ailleurs, alors qu'on observe l'inverse pour les violeurs adolescents (Hunter et al., 2003). De plus, les premiers comportements déviants sont plus souvent observés chez les pédophiles adolescents avant l'âge de 12 ans que chez les violeurs adolescents (Awad et Saunders, 1991). Enfin, les pédophiles adolescents ont plus souvent été appréhendés pour des agressions non sexuelles que les violeurs adolescents (Hunter et al., 2003).

Selon Vinogradov, Dishotsky, Doty et Tinklenberg (1988), le viol typique chez les adolescents agresseurs se déroule la fin de semaine, l'été, entre 20h00 et 02h00. Il se passe chez la victime ou dans un véhicule et 70% des agresseurs agissent seuls. Ils ont consommé de l'alcool ou de la drogue tout juste avant l'agression. Dans deux tiers des cas, la victime est inconnue de l'agresseur. Des différences sont de

nouveau observées entre les pédophiles et les violeurs. Ainsi, de manière bien typique, l'adolescent pédophile agresse un jeune garçon d'environ 10 ans son cadet, chez la victime et il connaît cette victime (Hsu et Starzynski, 1990). Le violeur, quant à lui, agresse une étrangère plus âgée que lui, utilise parfois une arme pour l'intimider et l'agresse chez elle un soir ou une nuit d'été (Hsu et al., 1990). Dans 30% des cas, il y a un complice adulte (Hsu et al., 1990; Vinogradov et al., 1988). Élément à noter, Davis et Leitenberg (1987) posent comme hypothèse que plusieurs pédophiles deviennent des violeurs avec le passage du temps.

Variables Personnelles

Si on se fie aux études les plus récentes, les hébéphiles s'avèrent le groupe le plus stable en termes de responsabilités familiales. Ils sont les plus susceptibles d'être mariés au moment de leur délit sexuel, d'avoir un mariage durable et des enfants (Baxter et al., 1984; Harry et al., 1993). Il y a quarante ans, Gebhard et al. (1965) ont pourtant donné un tout autre portrait des hébéphiles, soutenant que ce groupe présentait le plus haut taux de délinquance juvénile, le début le plus précoce d'agressions sexuelles, la plus grande prévalence d'abus de drogues et les mariages les plus instables de tous les groupes d'agresseurs. Selon Greenberg, Bradford et Curry (1993), le statut marital des pédophiles ne diffère pas de celui des hébéphiles et ces deux groupes ont d'ailleurs souvent des enfants du même âge que leurs propres victimes. Les violeurs sont, quant à eux, plus nombreux que les pédophiles à avoir cohabité avec une femme pendant au moins un an (Christie et al., 1979), même si en bout de ligne ils sont moins nombreux que les pédophiles ou les hébéphiles à s'être mariés (Harry et al., 1993). Leurs habitudes de vie y seraient peut-être pour quelque chose, puisqu'ils abusent davantage de l'alcool que les pédophiles (Bard et al., 1987;

Earls et al., 1989) et sont deux fois plus nombreux que ces derniers à consommer des drogues illicites diverses (Bard et al., 1987; Earls et al., 1989). Ici encore, des différences culturelles peuvent être notées, les pédophiles et les hébéphiles comptant dans leurs rangs plus d'hommes de race blanche que les violeurs (Harry et al., 1993).

De manière générale, les pédophiles ont gardé leur emploi plus fréquemment que les violeurs (Bard et al., 1987), mais il est possible que la différence d'âge entre les deux groupes explique ce phénomène. Il semble, en effet, y avoir un consensus voulant que les violeurs soient moins âgés que les pédophiles, ces derniers se distribuant de manière plus large quant au continuum de l'âge (Akca, 1987; Blanchard, Watson, Choy, Dickey, Klassen, Kuban et Ferren, 1999; Christie et al., 1979; Dickey, Nussbaum, Chevolleau et Davidson, 2002; Earls et al., 1989; Firestone, Bradford, Greenberg et Serran, 2000; Freund et Kuban, 1993; Grubin et Kennedy, 1991; Henn et al., 1976; Mair, 1993; Malcolm, Andrews et Quinsey, 1993; Mohr, Turner et Jerry, 1964). Selon Mair (1993), il y a une association plus forte entre l'âge de l'agresseur et la nature de son agression qu'entre son âge et celui de la victime. Les violeurs (définis ici en fonction de la pénétration vaginale ou anale) sont plus jeunes que les non-violeurs, que leurs victimes soient des adultes ou des enfants.

Dans l'étude de Greenberg et al. (1993) mentionnée précédemment et visant à comparer la victimisation chez les pédophiles et les hébéphiles, les hébéphiles étaient toutefois significativement plus âgés que les pédophiles.

En ce qui a trait à leurs caractéristiques physiques et contrairement à ce que veut une croyance populaire, les pédophiles ne sont pas plus menus que les violeurs. Leur taille, leur poids, la circonférence de leurs biceps, de leurs avant-bras, de leur poitrine ou de leur taille sont tout à fait comparables (Taylor, Myers, Robbins et

Barnard, 1992). Ils sont toutefois plus nombreux que les violeurs à avoir un handicap physique (Bard et al., 1987), ce qui va sans doute de pair avec les problèmes médicaux qu'ils ont éprouvés à l'adolescence.

Variables Délictuelles

Les agressions sexuelles comptent pour près de 50% de toutes les offenses chez les pédophiles, comparativement à 25% ou moins chez les violeurs et les hébéphiles (Baxter et al., 1984). Bien que Christie et ses collègues (1979) n'aient trouvé aucune différence quant au nombre des mises en accusation pour des délits non sexuels chez les violeurs et les pédophiles, Henn et ses collègues (1976) ainsi que Grubin et Kennedy (1991) soutiennent que les pédophiles ont un passé délictuel non sexuel moins problématique que les violeurs. Dans une étude (Henn et al., 1976) menée auprès de 239 agresseurs sexuels, on a découvert que 22% des violeurs ont été accusés de crimes contre la personne, alors que moins de 2% des pédophiles ont eu à répondre à de pareilles accusations.

En fait, il semble que les violeurs soient plus versatiles que les pédophiles (Guay, Proulx, Cusson et Ouimet, 2001). La violence sexuelle passée exercée envers des adultes serait un facteur prévisionnel de violence sexuelle à l'endroit des adultes, mais aussi de violence non sexuelle, alors que chez les pédophiles une agression sexuelle à l'endroit des enfants ne serait prédictive que d'une nouvelle offense sexuelle envers les enfants (Hall, 1988; Hall et Proctor, 1987). Quant aux crimes de nature purement sexuelle, on note une prépondérance du nombre de victimes chez les pédophiles (Akca, 1987; Earls et al., 1989).

Bien que le modus operandi des différents groupes d'agresseurs soit une variable d'intérêt de grande importance, ici, nous sommes très loin d'en avoir une

idée claire. Ce que les chercheurs (Baxter et al., 1984) révèlent, c'est que les hébéphiles sont le groupe le plus susceptible d'avoir utilisé une arme et d'avoir eu un complice au moment de l'agression. Malgré le fait qu'ils soient souvent armés, les hébéphiles ressemblent aux violeurs quant au degré de violence déployée. Ils sont aussi plus susceptibles de choisir des victimes de sexe féminin que les pédophiles (Harry et al., 1993). Dans le choix de leurs victimes, les hébéphiles constituent le groupe d'agresseurs sexuels le moins stable, se promenant plus fréquemment d'une catégorie d'âge à une autre (Guay et al., 2001).

À l'instar des hébéphiles, les violeurs sont plus susceptibles que les pédophiles d'utiliser une arme, d'avoir un complice mais, contrairement aux hébéphiles, ils choisissent plus souvent des victimes qui leur sont inconnues (Akca, 1987; Earls et al., 1989). En fait, les pédophiles font surtout leurs victimes chez les membres de leur famille, alors que les hébéphiles et les violeurs prennent surtout pour victimes des étrangers ou des connaissances (Proulx et al., 1999). Les violeurs ont également davantage tendance que les pédophiles à passer à l'acte alors qu'ils sont sous l'influence de l'alcool (Bard et al., 1987; Earls et al., 1989, Langevin, Paitich et Russon, 1985) ou de drogues (Earls et al., 1989). C'est peut-être ce qui explique que leurs comportements sexuels soient plus agressifs et violents que ceux des pédophiles (Bard et al., 1987; Grubin et Kennedy, 1991) et que le crime soit moins souvent prémédité (Earls et al., 1989), puisque les violeurs ne seraient pas plus excités par des relations sexuelles imposées que consenties. En fait, tant les pédophiles que les violeurs seraient plus excités par des relations sexuelles où il y a consentement (Baxter, Barbaree et Marshall, 1986; Firestone et al., 2000; Hall, 1989; Wormith, Bradford, Pawlak, Borzecki et Zohar, 1988). Une étude menée par Quinsey, Chaplin

et Upfold (1984) a, quant à elle, révélé que les violeurs sont plus excités par l'absence que par la présence de consentement, mais ses auteurs ont admis que leur échantillon comprenait une surreprésentation de sadiques. Les violeurs rapportent toutefois d'eux-mêmes ressentir beaucoup de colère avant et pendant l'agression (Levine et Koenig, 1980), tout comme les pédophiles d'ailleurs (Knight et Prentky, 1990).

Les délits où on retrouve plus d'une victime à la fois sont plus fréquents chez les pédophiles que chez les violeurs et les violeurs ont davantage tendance que les pédophiles à commettre leurs agressions à l'extérieur de la maison (Akca, 1987). S'ils sont plus portés que les violeurs à admettre leurs offenses (Nugent et Kroner, 1996), les pédophiles ont tendance à nier l'importance et l'impact de l'agression (Lanyon et Lutz, 1984; Nugent et Kroner, 1996), alors que les violeurs ont plutôt tendance à minimiser le degré de force utilisée (Nugent et Kroner, 1996). Les violeurs qui nient leur agression justifient leur comportement en se centrant sur la victime et sur le rôle qu'elle a joué dans l'événement (Scully et Marolla, 1984), alors que ceux qui l'avouent soutiennent avoir un problème d'abus de substances, des difficultés émotionnelles, mais se perçoivent néanmoins comme de «bons gars». Ils tiennent leurs difficultés personnelles pour responsables et expliquent que celles-ci ne sont que temporaires.

Enfin, sur une période d'étude de 25 ans, les pédophiles ont des taux de récurrence sexuelle supérieurs à ceux des violeurs (Earls et al., 1989; Prentky, Lee, Knight et Cerce, 1997) et ce, en dépit du fait qu'ils sont plus nombreux que ces derniers à être traités pour leur déviance sexuelle (Earls et al., 1989). Bien que la récurrence sexuelle soit plus élevée chez les pédophiles, la probabilité d'être de nouveau incarcéré est à peu près la même pour les pédophiles et les violeurs, c'est-à-dire

qu'environ 4 à 5% des deux groupes sont condamnés, mais non incarcérés (Prentky et al., 1997). Contrairement à ce que l'on entend souvent, la plupart des récidives ne se produisent pas les premières années. Aussi, si les pédophiles sont à risque de récidiver toute leur vie, on observe un déclin chez les violeurs (Prentky et al., 1997). C'est peut-être ce qui explique que les pédophiles et les violeurs ont les mêmes taux de récidive après une période de cinq ans, mais un écart d'environ 13% après 25 ans (Prentky et al., 1997). Mair (1993) rapporte également un plus haut taux de récidive chez les non-violeurs que chez les violeurs (les violeurs étant ici définis sur la base d'une pénétration anale ou vaginale et non relativement à l'âge des victimes) et cela serait d'autant plus vrai chez ceux qui agressent des garçons (Mair, 1993).

Il faut également préciser que les agresseurs d'adultes sont condamnés plus tôt que les agresseurs d'enfants, ce qui pourrait dans certains cas les convaincre de renoncer à leur carrière sexuelle délictuelle (Mair, 1993). Par contre, les violeurs ont des taux de récidive plus élevés que les pédophiles en ce qui a trait aux offenses non sexuelles impliquant des victimes ou, dit autrement, relativement aux crimes contre la personne (Prentky et al., 1997).

Toujours dans le domaine de la récidive, Marques, Day, Nelson et West (1993) affirment qu'il n'y a pas d'avantage à tenter de traiter les pédophiles, alors que les violeurs traités récidivent moins que ceux non traités. D'autres études (Maletzky, 1991; Marshall, Jones, Ward, Johnston et Barbaree, 1991; Pithers et Cumming, 1989) prétendent exactement le contraire, c'est-à-dire que les pédophiles sont plus susceptibles de bénéficier d'un traitement que les violeurs. Quant aux hétérophiles, selon Rossetti (1991), ils seraient psychosexuellement plus matures que les

pédophiles, ce qui ferait en sorte que leur pronostic lorsqu'ils entrent en traitement soit meilleur.

Préférences Sexuelles

Les profils d'excitation sexuelle diffèrent d'un groupe d'agresseurs à l'autre, mais moins que ce à quoi nous pourrions nous attendre. En effet, statistiquement parlant, les pédophiles démontrent le même niveau d'excitation sexuelle envers les femmes de tous âges, alors que les hébéphiles et les violeurs répondent davantage aux adultes qu'aux jeunes adolescentes ou aux enfants (Baxter et al. 1984). Globalement, les hébéphiles ne diffèrent pas des violeurs en ce qui a trait aux profils d'excitation sexuelle. De manière plus spécifique, on note toutefois une certaine différence entre les deux groupes, puisque les violeurs se montrent plus excités par des femmes de 18 ans que de 15 ans, alors que les hébéphiles présentent une réponse sexuelle équivalente à l'endroit des deux groupes. Aussi, la réponse sexuelle des violeurs varie face à des modèles de 12 et de 15 ans, contrairement à celle des hébéphiles. Il semble clair que l'âge de la victime, chez les hébéphiles, dépend de facteurs autres que la préférence sexuelle (Baxter et al., 1984). Une étude menée par Malcolm et al. (1993) appuie ces données, les hébéphiles présentant un profil d'excitation ne se différenciant pas significativement des violeurs, mais se distinguant de celui des pédophiles.

Le profil d'excitation sexuelle des hébéphiles a des implications théoriques importantes. Constatant qu'ils échouent à distinguer, dans leur réponse sexuelle, les jeunes adolescent(e)s et les adolescent(e)s plus âgé(e)s, nous pourrions être portés à croire qu'ils agressent des victimes plus jeunes parce qu'ils sont tout simplement incapables de faire la différence entre les jeunes pubères et les femmes adultes. Ceci

impliquerait toutefois que les hébéphiles sont incapables de discriminer les adultes et les plus jeunes, ce qui n'est pas le cas. Une hypothèse peut donc être émise : les victimes plus jeunes seraient choisies parce qu'elles sont plus vulnérables et davantage en raison d'une absence de préférence sexuelle qu'en raison de la présence d'un intérêt sexuel particulier pour cette catégorie d'âge. Cette hypothèse n'est toutefois pas contradictoire à celle voulant que les hébéphiles aient des caractéristiques les différenciant des pédophiles ou des violeurs.

En ce qui a trait aux pédophiles homosexuels et bisexuels, on note une hausse progressive de l'excitation face aux proies masculines au fur et à mesure que l'âge de ces victimes décroît (Baxter et al., 1984). La préférence va alors aux jeunes garçons suivie d'une attirance pour les représentantes féminines de tous âges. La plus faible excitation est obtenue pour les hommes adultes. Ces résultats diffèrent de ceux obtenus par Freund et Kuban (1993) selon lesquels les pédophiles ont des niveaux d'excitation presque similaires pour les garçons et les fillettes.

Freund et Watson (1992) soutiennent que le ratio de pédophiles hétérosexuels et homosexuels est de onze pour un. Les pédophiles et les hébéphiles ne présentent pas de différences quant au choix du sexe de la victime, 33% prenant pour victimes uniquement des garçons, 44% seulement filles et 23% tant les uns que les autres (Greenberg et al., 1993). De manière surprenante, toutefois, seulement le tiers des hommes qui agressent des garçons ont une préférence pour les hommes plutôt que pour les femmes adultes (Marshall et al., 1988). Les deux autres tiers ont une préférence pour les femmes et cette attirance est au moins aussi forte que celle pour les garçons (Marshall et al., 1988). En fait, les agresseurs homosexuels ont une préférence pour les garçons pubères (âge moyen de 12.5 ans), alors que les agresseurs

hétérosexuels une préférence pour les garçons prépubères (âge moyen de 7.5 ans) (Marshall et al., 1988).

Comparativement aux autres groupes d'agresseurs, les pédophiles démontrent une préférence marquée pour la minceur et les petites constitutions physiques (Quinsey, Chaplin et Carrigan, 1979). Ceci suggère que l'absence de caractéristiques sexuelles secondaires est un élément excitant pour ce groupe, contrairement à ce que l'on retrouve chez les hébéphiles et les violeurs.

En ce qui a trait aux fantasmes impliquant des femmes adultes, les pédophiles ne se distingueraient pas des violeurs. En effet, l'âge moyen de ces femmes serait de 22 ans dans le premier groupe et de 23 ans dans le second (Looman, 1995).

Variables Cliniques

Plusieurs types de questionnaires et d'inventaires ont été administrés aux trois groupes d'agresseurs. D'abord, les hébéphiles et les violeurs obtiennent des cotes plus élevées à l'Inventaire d'hostilité de Buss-Durkee que les pédophiles (Hall, 1989), ce qui appuie les résultats de Marshall, Christie et Lanthier (1977) qui soutenaient que les violeurs sont reconnus comme étant plus impulsifs que les pédophiles. Selon Hudson et Ward (1997), le trait de colère est également plus présent chez les violeurs que chez les pédophiles, bien que Kalichman (1991) affirme le contraire.

Cet auteur soutient également que les pédophiles ont plus d'anxiété de trait et une moins bonne estime de soi que les violeurs, alors que les hébéphiles se situent entre les deux groupes. C'est peut-être pour ces raisons que les pédophiles sont moins affirmatifs que les violeurs (Overholser et Beck, 1986). Cet élément ne serait

toutefois vrai qu'en contexte homosexuel, Stermac et Quinsey (1986) affirmant que les pédophiles hétérosexuels ont de meilleurs niveaux d'affirmation que les violeurs.

En ce qui a trait aux échelles de psychopathie, les violeurs y obtiennent des cotes plus élevées que les pédophiles et les hébéphiles (Firestone et al., 2000; Serin, Malcolm, Khanna et Barbaree, 1994). Le diagnostic de trouble de la personnalité antisociale est également plus fréquent chez les violeurs que chez les pédophiles (Henn et al., 1976; Knight, Rosenberg et Schneider, 1985). Gebhard et ses collègues (1965) précisent quant à eux que les hébéphiles s'avèrent encore plus antisociaux que les violeurs ou les pédophiles. Quant aux cotes obtenues au MMPI et exception faite des échelles de psychotisme et de sexualité passive, où les pédophiles obtiennent des cotes plus élevées (Bard et al., 1987), les hébéphiles se situent à mi-chemin entre les cotes obtenues par les pédophiles et les violeurs, ce qui suggère une relation linéaire entre l'âge de la victime et les troubles psychologiques rencontrés chez ces agresseurs (Kalichman, 1991).

Au MCMI-II, les pédophiles sont plus passifs-agressifs, anxieux et déprimés, mais moins méfiants que les violeurs (Chantry et Craig, 1994). De plus, chez les pédophiles, de faibles niveaux de fonctionnement intellectuel sont associés à un plus grand intérêt à l'égard des enfants de sexe masculin et à une plus grande attirance envers les plus jeunes enfants (Blanchard et al., 1999). À noter que les retards mentaux sont plus fréquents chez les pédophiles que chez les violeurs (Henn et al., 1976) et que les pédophiles hétérosexuels et les violeurs ont des quotients intellectuels plus élevés que les pédophiles bisexuels ou homosexuels (Blanchard et al., 1999).

Variables Cognitives

L'examen des cognitions, attitudes et croyances des agresseurs sexuels permet également de noter des différences importantes. On réfère au terme «cognitif» lorsqu'on souhaite parler des processus internes d'un individu, incluant les attitudes, les justifications, les perceptions, les croyances ainsi que les jugements utilisés par un agresseur sexuel pour rationaliser, nier, justifier ou minimiser ses comportements sexuels déviants (Abel, Becker et Cunningham-Rathner, 1984; Abel, Gore, Holland, Camp, Becker et Rathner, 1989; Blumenthal, Gudjonsson et Burns, 1999; Murphy, 1990). Par exemple, les pédophiles entretiennent plus de distorsions cognitives, d'attitudes et de croyances erronées quant à l'acceptabilité de l'activité sexuelle avec les enfants que les violeurs (Abel et al., 1989; Blumenthal et al., 1999; Bumby, 1996; Hayashino, Wurtele et Klebe, 1995; Pithers, 1994; Stermac et Segal, 1989). Cela pourrait peut-être s'expliquer par l'âge des pédophiles, puisque les hommes les plus âgés entretiennent plus de distorsions cognitives que les plus jeunes (Fisher, Beech et Browne, 1999). Par ailleurs, étonnamment, les violeurs et les pédophiles ne diffèrent pas relativement aux cognitions associées au viol (Blumenthal et al., 1999; Bumby, 1996; Hudson et Ward, 1997; Pithers, 1994; Segal et Stermac, 1984). Aussi, les violeurs endossent davantage d'attributions externes que les pédophiles et ce, indépendamment du fait qu'ils fassent preuve de comportements violents ou qu'ils abusent de l'alcool (Blumenthal et al., 1999).

Malgré le fait que leurs taux de récidive soient plus élevés, les pédophiles ont tendance à se sentir plus coupables que les violeurs (Blumenthal et al., 1999). Il semble toutefois que les pédophiles et que les violeurs bénéficient dans la même mesure d'un traitement de groupe visant à réduire le déni et la minimisation des délits

sexuels, ces deux groupes présentant une réduction significative suite au traitement (Marshall, 1994).

Les pédophiles se différencient également des violeurs quant aux raisons qui les pousseraient à agresser de jeunes enfants. Ainsi, un plus grand nombre de pédophiles viseraient à combler des besoins émotionnels, alors que plus de violeurs le feraient par simple opportunité ou pour combler des besoins sexuels (McKay, Chapman et Long, 1996). Aussi, les pédophiles auraient tendance à voir leurs agressions comme des comportements internes, stables et incontrôlables, alors que les violeurs les verraient comme des actions externes, instables et contrôlables (McKay et al., 1996). Il s'avère finalement important de préciser que les violeurs, comparativement aux autres groupes d'agresseurs sexuels, semblent avoir plus de difficulté à interpréter les divers indices émis par les femmes dans une situation simulée de rencontre (Lipton, McDonel et McFall, 1987).

Variables Affectives

Enfin, selon certains auteurs (McKibben, Proulx et Lusignant, 1994), un affect négatif serait une composante cruciale de la chaîne conduisant aux comportements sexuels déviants. En effet, on observe chez les violeurs qu'une humeur négative et la présence de conflits coïncident avec la présence de fantasmes et de comportements sexuels déviants. Chez les pédophiles, toutefois, on n'observe qu'une relation significative entre l'humeur négative et la présence de fantasmes sexuelles déviantes.

Les pédophiles rapportent qu'ils sont plus sujets à fantasmer sur des enfants lorsqu'ils sont déprimés, qu'ils se sont chicanés avec leur conjointe ou leur petite amie, lorsqu'ils se sentent rejetés par une femme ou lorsqu'ils sont en colère (Looman, 1995). Ils fantasment davantage à propos d'un(e) adulte s'ils sont joyeux,

ont eu une bonne journée ou se sentent romantiques (Looman, 1995). Les fantasmes à propos des enfants entraîneraient davantage d'émotions de peur et de culpabilité chez eux que ceux impliquant des adultes (Looman, 1995). En fait, aucune différence émotionnelle n'est retrouvée entre les pédophiles et les violeurs lorsque les adultes sont au cœur de leurs fantasmes (Looman, 1995).

Les violeurs auraient toutefois tendance à fantasmer davantage lorsqu'ils sont moyennement en colère que les pédophiles (Looman, 1995). Cela va de pair avec les résultats d'une étude (Pithers, Kashima, Cumming, Beal et Buell, 1988) qui a révélé qu'une colère généralisée était présente dans 88% des viols commis, comparativement à 32% des agressions sexuelles chez les enfants.

En accord avec ce qui a été mentionné au tout début de la présente section, les agressions sexuelles, tant chez les pédophiles que chez les violeurs, seraient souvent précédées d'une humeur négative telle que la dépression ou la colère (Looman, 1995). Cette relation serait toutefois plus modérée chez les pédophiles que chez les violeurs (McKibben et al., 1994). Chez les violeurs, on observe des liens importants entre la présence de conflits, d'états émotionnels et de comportements sexuels déviants (McKibben et al., 1994). De plus, chez les violeurs, les activités masturbatoires feraient souvent suite à des conflits ou des affects négatifs (McKibben et al., 1994). Les émotions les plus souvent provoquées par ces conflits seraient, dans l'ordre : la solitude, l'humiliation, la colère, l'impression d'être inadéquat et le rejet réel ou imaginé par une femme (McKibben et al., 1994). Contrairement aux violeurs, il n'y aurait pas de lien chez les pédophiles entre une humeur négative et une activité masturbatoire utilisant des fantasmes déviants (McKibben et al., 1994). Dit autrement, chez les pédophiles, la survenue de fantasmes déviants serait indépendante

de la présence de conflits (McKibben et al., 1994). Chez les pédophiles, une humeur négative généralisée (ennui, dépression, anxiété) est plus susceptible que des conflits spécifiques d'être le précurseur immédiat d'une agression sexuelle (McKibben et al., 1994).

Finalement, les pédophiles présentent plus fréquemment que les violeurs un style d'attachement anxieux-ambivalent et moins souvent un style d'attachement évitant (Hudson et Ward, 1997). Selon Sawle et Kear-Colwell (2001), les pédophiles ont généralement un attachement de type inséculaire.

Conclusion

Les nombreuses différences observées entre les pédophiles et les violeurs et celles, moins étudiées, entre les hébéphiles et ces deux derniers groupes appuient l'hypothèse voulant que l'âge de la victime soit un facteur discriminant important. Par ailleurs, outre la confusion terminologique dont il a été fait mention précédemment, certaines faiblesses caractérisent les études ci-haut citées. Par exemple, lorsque vient le temps de déterminer l'appartenance à chacun des groupes, certains auteurs se fient uniquement à l'âge de la *dernière* victime ou à celui de la plus jeune (par ex. : Baxter et al., 1984; Harry et al., 1993), ce qui n'est pas forcément représentatif du type de délit commis habituellement par le sujet. Aussi, plusieurs des variables présentées sont rapportées par les agresseurs eux-mêmes et ne proviennent pas de données contenues dans des documents plus officiels ou n'ont pas été appuyées par ces dernières. Ces lacunes, parmi d'autres, soulèvent un doute quant à la validité des résultats mentionnés et incitent à la poursuite d'études visant à mieux cerner les caractéristiques propres à ces trois groupes d'agresseurs et ce, tant dans une perspective préventive que curative.

Dans ce contexte, la présente thèse a comme objectifs d'approfondir les connaissances que nous avons sur les hébéphiles en comparaison avec les pédophiles et les violeurs et de déterminer si l'hébéphilie se révèle une catégorie véritablement distincte d'agresseurs sexuels. Pour ce faire, deux études empiriques sont présentées. La première s'attarde au modus operandi des trois groupes d'agresseurs, alors que la seconde concerne quelques-unes des variables personnelles et délictuelles qui leur sont rattachées.

CHAPITRE 2

Article 1

Description et comparaison du modus operandi des pédophiles, des hébéphiles et des violeurs

Les agresseurs sexuels étant reconnus comme un groupe hétérogène (Erickson, Luxenberg, Walbek et Seely, 1987; Hall, Maiuro, Vitaliano et Proctor, 1986; Levin et Stava, 1987; Looman, Gauthier et Boer, 2001), plusieurs typologies ont été proposées, au fil des ans, afin d'accroître la compréhension que nous avons de ce groupe et avoir un impact positif tant sur la prévention des délits sexuels que sur la diminution des taux de récidive.

Si ces typologies diffèrent quant aux éléments qui les composent, elles ont en commun d'avoir l'âge des proies ciblées au nombre des caractéristiques considérées. Ainsi, ces typologies incluent tantôt l'âge des victimes à l'intérieur même de leur système de classification, tantôt elles décident de n'y inclure que les agresseurs d'enfants ou de femmes adultes. En fait, la typologie la plus commune et la plus étudiée est basée sur cette simple distinction entre violeurs et pédophiles (Bard, Carter, Cerce, Knight, Rosenberg et Schneider, 1987; Looman et al., 2001). Bien que l'âge des victimes soit une variable discriminante préliminaire largement acceptée dans les systèmes typologiques (Bard et al., 1987), il n'en demeure pas moins que les agresseurs sexuels d'adolescents, nommés hébéphiles, constituent un groupe généralement absent des études portant sur l'agression sexuelle.

Pourtant, selon des estimés récents, les jeunes pubères qui n'ont pas encore atteint l'âge de la majorité représentent une grande proportion de l'ensemble des victimes d'agression sexuelle, soit plus du tiers des proies sexuelles au Canada (Motiuk et Belcourt, 1996) et plus du quart au Québec (Proulx, Granger, Ouimet, Guay, McKibben, St-Yves, Bigras, Perreault, Brien et Pellerin, 1999). Une enquête (Russel, 1983) menée auprès de 930 femmes adultes révèle également l'importance de la victimisation sexuelle des adolescentes, puisque 28% des participantes à l'étude

ont indiqué avoir été victimes d'abus sexuel avant l'âge de 14 ans et 38% avant l'âge de 18 ans.

À l'heure actuelle, le nombre d'études portant sur les hébéphiles n'est d'aucune commune mesure avec cette réalité, moins d'une quinzaine d'articles scientifiques ayant spécifiquement fait de ce groupe l'objet de leur recherche et une certaine proportion d'entre eux ayant inclus uniquement des membres du clergé dans leur échantillon (par ex. : Camargo, 1997). Il y a une vingtaine d'années, Baxter et ses collègues (Baxter, Marshall, Barbaree, Davidson et Malcolm, 1984) affirmaient que Freund (Freund, 1967; Freund, Chan et Coulthard, 1979) était le seul à distinguer la population des hébéphiles en termes de préférences sexuelles. Les connaissances détenues sur ce groupe ont bien peu évolué depuis et le fait que les hébéphiles soient, dans nombre d'articles scientifiques, intégrés dans la classe des pédophiles n'est sans doute pas étranger à la situation. La question demeure ainsi ouverte : les hébéphiles sont-ils des pédophiles, des violeurs ou une catégorie distincte d'agresseurs sexuels?

Ce qui distingue généralement un criminel d'un autre est le type d'infraction qu'il commet et la façon dont il commet ce délit. Afin d'apporter certains éléments de réponse à la question précédente, il semble donc pertinent de s'attarder au modus operandi des pédophiles, des hébéphiles et des violeurs.

Le modus operandi réfère à l'ensemble des comportements prévisibles présentés par un agresseur avant, durant et après les actes sexuels qu'il pose (Kaufman, Wallace, Johnson et Reeder, 1995). Selon plusieurs auteurs (Laws, 1989; Pithers, Kashima, Cumming et Beal, 1988), le développement de stratégies d'intervention efficaces repose grandement sur la compréhension du modus operandi des agresseurs. Repucci et Haugaard (1989) recommandent d'ailleurs de s'attarder

aux patrons de comportements des agresseurs sexuels et d'intégrer les découvertes qui en découlent aux programmes de prévention. Kalichman (1991) soutient quant à lui que les différents groupes d'agresseurs devraient recevoir des traitements distincts. Selon Harry, Pierson et Kuznetsov (1993), par exemple, les interventions psychothérapeutiques destinées aux violeurs devraient être axées sur le comportement criminel plutôt que sur un présumé trouble sexuel ou une attitude répréhensible à l'égard des femmes. Ils soutiennent que cette approche devrait différer lorsqu'elle vise les pédophiles et se faire davantage personnalisée.

S'il s'avère que les hébéphiles agissent différemment des pédophiles ou des violeurs, il y aura lieu de reconsidérer les interventions les plus appropriées pour eux. Autrement, il sera justifié, selon le cas, de les inclure de manière indifférenciée dans le groupe des pédophiles ou des violeurs.

Bien que nous n'ayons pas une connaissance très claire du modus operandi des divers groupes d'agresseurs sexuels, certaines composantes semblent discriminer les pédophiles des violeurs et pourraient, possiblement, caractériser les hébéphiles. Ces éléments sont ici revus et présentés.

Niveau de Violence

La croyance populaire veut que les pédophiles manipulent leurs victimes plutôt que d'avoir recours à la violence pour parvenir à leurs fins. Si on se fie à la majorité des études qui ont porté sur la question, l'utilisation de la force et des menaces serait pourtant présent dans une certaine proportion d'agressions sexuelles commises auprès des mineurs. Une étude menée par Budin et Johnson (1989) révèle que les menaces sont utilisées par 22% des pédophiles et que, dans 15% des cas, elles se font à l'aide d'un couteau ou d'une arme à feu. Ce taux s'avère encore plus élevé

dans une recherche effectuée par Showers, Farber, Joseph, Oshins et Johnson (1983) qui précise, quant à elle, que les menaces sont utilisées par 44% des pédophiles.

Chez les pédophiles, il semble même que le recours à la force soit encore plus fréquent que celui aux menaces. Dans la moitié des cas d'agressions sexuelles impliquant des enfants, il y aurait utilisation de la force physique, c'est-à-dire que les victimes seraient maintenues fermement, poussées, secouées violemment ou frappées (Budin et Johnson, 1989; DeFrancis, 1969; Finkelhor, 1979). Lang et Frenzel soutiennent quant à eux que 30% du groupe de pédophiles extrafamiliaux qu'ils ont étudié ont donné une fessée à leur victime, l'ont poussée ou agrippée fermement. Il ne faudrait pas s'étonner de trouver des proportions différentes d'une étude à l'autre, les pédophiles présentant une grande variabilité intergroupe relativement à l'utilisation de la violence (Knight, Rosenberg et Schneider, 1985).

Quant à la comparaison du niveau de violence déployé par les pédophiles et les violeurs, il ne semble pas y avoir de consensus. Selon certaines études (Bard et al., 1987; Grubin et Kennedy, 1991; Kopp, 1962; Revitch et Weiss, 1962), les pédophiles seraient moins agressifs que les violeurs, alors que selon d'autres (Marshall et Christie, 1981; Rada, 1976), les niveaux de violence seraient comparables.

Earls et ses collègues (Earls, Bouchard, Aubut, Castonguay, Laberge et McKibben, 1989) se sont employés à faire des comparaisons directes entre les pédophiles et les violeurs. Les résultats qu'ils ont obtenus indiquent que 38% des pédophiles brutaliseraient leur victime comparativement à 90% des violeurs. Aussi, les pédophiles utiliseraient une arme dans 16% des cas, tandis que les violeurs le feraient 58% du temps.

Les hébéphiles et les violeurs, quant à eux, présenteraient des niveaux similaires d'excitation face au viol, mais seraient plus excités par des relations sexuelles où il y a présence de consentement (Baxter et al., 1984). Ils déploieraient, l'un comme l'autre, autant de violence lors de leurs agressions sexuelles (Baxter et al., 1984). Si on en croit une étude publiée à la fin des années 1960 (Cohen, Seghorn et Calmas, 1969), les hébéphiles auraient tendance à être particulièrement sadiques. Ils seraient également le groupe le plus susceptible d'utiliser une arme au moment du crime (Baxter et al., 1984). De manière générale, Harry et ses collègues (Harry et al., 1993) estiment qu'une relation positive peut être établie entre l'âge de la victime, l'utilisation d'une arme et le niveau de violence présent lors de l'agression.

Consommation de Drogues et d'Alcool

Il semble que la consommation et l'abus d'alcool et de drogues soient plus prévalents chez les violeurs que chez les pédophiles (Bard et al., 1987; Earls et al., 1989). De même, ce premier groupe aurait davantage tendance à commettre ses délits sous l'influence de l'alcool, de la drogue ou d'une mixture de ces substances (Earls et al., 1989; Langevin, Paitich et Russon, 1985). De manière plus précise, entre 25% et 40% des pédophiles (Araji et Finkelhor, 1986; Earls, Bouchard et Laberge, 1984; Elliott, Browne et Kilcoyne, 1995) auraient consommé de l'alcool ou de la drogue avant de commettre leur offense comparativement à la moitié des violeurs (Rada, 1975). Une étude récente menée en Finlande par Aromäki et Lindman (2001) n'a toutefois pas révélé une différence aussi marquée entre les deux groupes étudiés, 80% des pédophiles et 86% des violeurs ayant consommé de l'alcool au moment de commettre leur agression. L'échantillon de ces chercheurs ne comportait toutefois que 20 agresseurs sexuels. Enfin, les hébéphiles seraient reconnus pour être les plus

grands consommateurs de drogues (Gebhard et al., 1965), mais nous ignorons dans quelle mesure ce comportement s'associe aux délits sexuels commis.

Complicité

Pour commettre leur crime, les pédophiles qui n'agissent pas seuls feraient figure d'exception (Earls et al., 1989; Elliott et al., 1995; Groth, 1985). Les violeurs, quant à eux, s'adjoindraient un complice dans près du tiers des cas (Earls et al., 1989), mais ce sont néanmoins les hébéphiles qui seraient les plus enclins à compter sur l'aide d'un acolyte au moment du délit (Baxter et al., 1984).

Gestes Sexuels Posés

Trois études (Elliott et al., 1995; Kaufman et al., 1995; Lang, Black, Frenzel et Cleckley, 1988) ont détaillé les actes sexuels commis lors d'agressions impliquant des enfants. On y apprend que les attouchements aux parties génitales constituent de loin le geste le plus souvent posé, entre 96% et 100% des enfants les ayant subis. Il y aurait tentative de pénétration dans 41% des cas, pénétration vaginale dans 11% à 36% de ceux-ci et pénétration anale quatre fois sur dix. Des contacts bucco-génitaux mutuels seraient pratiqués dans 31% à 46% des agressions sexuelles commises. En ce qui a trait à la masturbation effectuée tant par la victime que par l'agresseur, les proportions varient grandement d'une étude à l'autre, Lang et son équipe (1988) la rapportant 32% des fois et Elliott et ses collègues (1995) 72% du temps.

Ainsi, les délits commis par les pédophiles impliqueraient surtout des attouchements aux parties génitales ou à la poitrine, plutôt que des contacts bucco-génitaux ou une pénétration (Harry et al., 1993). On pourrait observer une relation positive entre l'âge des victimes et la pénétration et une négative entre cet âge et les caresses aux parties génitales ou à la poitrine (Harry et al., 1993).

À notre connaissance, aucune étude à ce jour n'a donné un portrait précis des actes commis lors d'agression sexuelles sur des adolescent(e)s ou des adultes.

Sexe des Victimes

Dans la population générale, l'homosexualité adulte serait présente chez 2% des hommes, alors que de 30 à 40% des pédophiles seraient homosexuels (Blanchard, Watson, Choy, Dickey, Klassen, Kuban et Ferren, 1999). On estime que le ratio gynéphiles / androphiles, chez les hommes qui ont une préférence sexuelle pour les adultes, serait de 20 :1 (Billy, Tanfer, Grady et Klepinger, 1993). Chez les pédophiles, ce ratio serait de 2 :1 (Freund, Heasman, Racansky et Glancy, 1984; Freund, Watson et Rienzo, 1987; Gebhard et al., 1965), bien que Freund et Watson (1992) proposent de le recalculer à 11 : 1 chez ceux qui ont une préférence sexuelle marquée pour les enfants.

Ces données concernent l'attirance sexuelle seulement et pourraient ne pas être en lien étroit avec les comportements sexuels qui sont posés. Elles le sont toutefois, puisque les victimes des pédophiles sont souvent de sexe masculin, alors qu'elles sont toutes de sexe féminin chez un vaste ensemble de violeurs (Earls et al., 1989). Les pédophiles seraient, parmi les trois groupes d'agresseurs sexuels, les plus susceptibles de faire des victimes masculines (Harry et al., 1993). Les hébéphiles auraient également tendance à faire plus de victimes féminines que masculines (Harry et al., 1993). En fait, il y a une relation négative entre l'âge de la victime et son genre (masculin = 1, féminin = 0) (Harry et al., 1993).

Niveau de Connaissance des Victimes

On observe une relation inverse entre le niveau de connaissance de la victime et son âge (Harry et al., 1993). Ainsi, les violeurs agresseraient majoritairement des inconnues, alors que les pédophiles s'en prendraient généralement à des enfants qu'ils connaissent bien (Akca, 1987; Earls et al., 1989). On estime que 66% des pédophiles connaîtraient leur victime (Elliott et al., 1995). Nous ne possédons pas de données aussi précises concernant les groupes des hébéphiles et des violeurs, mais nous savons néanmoins que si les pédophiles font surtout des victimes chez les membres de leur famille, les hébéphiles et les violeurs prennent généralement pour proies sexuelles des connaissances ou des étrangers (Proulx et al., 1999).

Reconnaissance d'une Problématique Sexuelle

Les pédophiles ont plus tendance que les violeurs à admettre leurs délits (Lanyon, 1993; Nugent et Kroner, 1996) et seulement 37% d'entre eux prétendent ne pas avoir de problématique sexuelle (Elliott et al., 1995). Ils auraient toutefois tendance à nier l'importance de leur crime, alors que les violeurs seraient plutôt enclins à nier le degré de force utilisé (Nugent et Kroner, 1996). De plus, les violeurs feraient plus d'attributions externes que les pédophiles pour expliquer leurs gestes et ce, indépendamment du recours à la violence ou de la consommation d'alcool (Blumenthal, Gudjonsson et Burns, 1999; McKay, Chapman et Long, 1996).

Fantasmes

Près de la moitié des pédophiles avouent utiliser des fantasmes impliquant d'anciennes victimes pour se désinhiber et en faire de nouvelles (Elliott et al., 1995). Cela va de pair avec le fait que le délit des pédophiles est plus souvent prémédité que celui des violeurs (Earls et al., 1984, 1989). Cela n'empêcherait toutefois pas la

majorité des violeurs d'avoir des fantasmes sexuels agressifs avant de commettre leur offense (MacCulloch, Snowden, Wood et Mills, 1983; Prentky, Burgess, Rokous, Lee, Hartman, Ressler et Douglas, 1989). Quant à la nature de leurs fantasmes, les pédophiles rapportent fantasmer sur des adultes lorsqu'ils se sentent joyeux, ont eu une bonne journée ou se sentent romantiques et sur des enfants lorsqu'ils sont déprimés, en colère ou se sentent rejetés (Looman, 1995).

Les éléments présentés précédemment mènent à penser que les hébéphiles seraient distincts des pédophiles et des violeurs en ce qui a trait à leur consommation de drogues et au recours à un complice pour commettre leurs délits. Ils ressembleraient aux violeurs relativement au degré de violence déployée et au niveau de connaissance qu'ils ont de la proie sexuelle ciblée. Nous ne savons toutefois pas quels sont leurs comportements sexuels ni s'ils ont des fantasmes sexuels déviants avant de commettre leurs délits, ignorons également dans quelle proportion ils choisissent des proies de sexe féminin plutôt que de sexe masculin et dans quelle mesure ils reconnaissent ou non leur problématique sexuelle.

Il est à noter que la plupart des études mentionnées préalablement souffrent de failles diverses, les variables y étant mal définies ou non opérationnelles, l'âge de la dernière victime seulement étant considéré, les données étant uniquement auto-rapportées et non corroborées, les échantillons étant très restreints et des questionnaires seulement étant utilisés.

Le but visé par la présente étude est de pallier ces lacunes et d'ajouter au peu de connaissances que nous détenons sur les hébéphiles en comparant le modus operandi de trois sous-groupes d'agresseurs sexuels constitués en fonction de l'âge de leurs victimes. Plus spécifiquement, cette recherche cherche à déterminer si les

hébéphiles s'avèrent un groupe distinct des pédophiles et des violeurs relativement à leur *modus operandi*.

Méthodologie

Participants

Au total, les données relatives à 134 agresseurs sexuels, soit 49 pédophiles, 44 hébéphiles et 41 violeurs, incarcérés dans un centre correctionnel et ayant écopé d'une sentence d'emprisonnement de deux ans et plus ont été tirées d'une banque de données élaborée par un groupe de recherche du Service correctionnel canadien. Les participants en question ont été regroupés en fonction de l'âge de leurs victimes. Ainsi, les pédophiles ont ici été définis comme ceux ayant été reconnus coupables d'avoir agressé sexuellement des enfants âgés de moins de 13 ans, les hébéphiles des jeunes âgés entre 13 et 17 ans et les violeurs des femmes âgées de plus de 17 ans. Ces classes d'âge ont été inspirées de la définition de pédophilie donnée dans le DSM-IV-TR (American Psychiatric Association, 2000) qui stipule, entre autres choses, que la pédophilie implique une activité sexuelle avec des enfants d'âge prépubère. Le manuel en question y précise que ces derniers sont alors âgés de 13 ans et moins.

Pour les fins de la présente recherche, l'agression sexuelle a été définie sommairement comme tout contact physique avec une personne, dans un dessein sexuel, sans l'obtention préalable du consentement de cette dernière. De plus, l'utilisation des termes pédophile, hébéphile et violeur ne repose pas, ici, sur la préférence sexuelle de ces groupes, mais uniquement sur les comportements émis. Ainsi, les pédophiles réfèrent dans la présente étude aux agresseurs qui ont été accusés et reconnus coupables d'avoir eu des contacts sexuels avec des enfants

prépubères, les hébéphiles avec des jeunes pubères et les violeurs avec des femmes adultes non consentantes.

Tous les agresseurs ayant été retenus pour participer à l'étude ont nié avoir agressé une victime dans une classe d'âge différente de celle dans laquelle ils ont été intégrés, avoir commis un délit incestueux ou avoir enlevé la vie à une victime et aucun n'a été reconnu coupable de l'un ou l'autre de ces actes. Au moment de l'évaluation, aucun participant ne présentait de trouble mental grave ou d'origine organique.

Le tableau I présente les caractéristiques sociodémographiques des participants. À noter que les pédophiles se sont avérés significativement plus âgés ($M = 44.3 \pm 11.8$ ans, étendue = 24-71 ans) que les hébéphiles ($M = 34.2 \pm 10.6$ ans, étendue = 18-64 ans) et les violeurs ($M = 33.2 \pm 7.5$ ans, étendue = 20-49 ans), $F(2, 131) = 16.44, p < .001$.

Procédure

Les données analysées ont été tirées du dossier de recherche de chacun des participants. Ce dossier est constitué de documents officiels (dépositions des victimes, rapports de police et notes sténographiques de la Cour) ainsi que de renseignements fournis par les participants lors d'entrevues semi-structurées basées sur le Questionnaire informatisé pour les délinquants sexuels (St-Yves, Proulx et McKibben, 1994). Bien que les questionnaires aient leurs avantages, les entrevues ont celui de permettre l'obtention, en une seule fois, d'informations importantes et précises (Kaufman, Hilliker, Lathrop, Deleiden et Rudy, 1996). Dans le cadre d'un vaste programme de recherche, les participants ont notamment été questionnés à propos de leurs comportements et fantasmes avant l'agression sexuelle, sur les

caractéristiques de leurs victimes, quant au déroulement de l'agression sexuelle ainsi que sur leur niveau de reconnaissance relativement à leur problématique sexuelle.

Les entrevues ont été menées par une équipe multidisciplinaire composée de psychologues, de criminologues, de sexologues, de conseillers en formation professionnelle et d'agents de services correctionnels expérimentés, connaissant très bien la thématique de l'agression sexuelle, maîtrisant l'utilisation de ce questionnaire ainsi que le déroulement des entretiens auprès de cette population.

Lorsque les renseignements contenus dans les dossiers différaient en fonction de leur provenance (documents officiels versus auto-révélation), ceux tirés des sources officielles étaient privilégiés puisque jugés plus fiables. À noter, cependant, que les facteurs précurseurs au délit, tels que la consommation de drogue et d'alcool ainsi que la présence de fantasmes, sont des éléments auto-rapportés qui n'ont pu être corroborés par une autre source. Dans le cas où un agresseur comptait à son actif plus d'une victime, seules les données relatives à la dernière ont été retenues pour les fins du présent article.

Analyses Statistiques

Quinze variables ayant trait aux comportements et fantasmes avant l'agression sexuelle (consommation d'alcool et de drogue, présence de fantasmes dans les 48 heures précédant l'agression sexuelle), aux caractéristiques des victimes (sexe, niveau de connaissance), au déroulement de l'agression sexuelle (complicité d'autrui, degré de force utilisé, humiliation de la victime, utilisation d'une arme, attouchement des parties génitales, caresses, frottements et pénétration interfémorale, coït, masturbation sur et par la victime) et au niveau de reconnaissance de la problématique sexuelle ont été entrées simultanément dans une analyse de fonction discriminante afin de prédire

l'appartenance aux trois groupes d'agresseurs. L'entrée simultanée des données a été privilégiée puisque nous n'avons aucune raison d'accorder une priorité à certaines variables prédictives et parce la présente façon de faire minimisait la capitalisation sur la chance (Stevens, 1996).

Conformément à la procédure recommandée par Dillon et Westin (1982), les variables catégorielles comportant plus de deux niveaux ont été transformées en variables muettes (*dummy binary variable transformation*) avant d'être introduites dans l'analyse. Le degré de force utilisé (aucune, minimale, plus que nécessaire), la reconnaissance d'une problématique sexuelle (absente, partielle, présente) ainsi que le niveau de connaissance de la victime (inconnue, l'a déjà vue, lui a déjà parlé) constituent les trois variables à avoir ainsi été transformées.

L'évaluation des postulats de linéarité, de normalité, de multicollinéarité ou de singularité et d'homogénéité des matrices de variance-covariance n'a pas révélé de menace à l'analyse multivariée. Tel que recommandé (Tabachnick et Fidell, 2001), l'analyse de fonction discriminante a pris en compte les probabilités d'appartenance à chacun des groupes qui étaient de 36.6% pour les pédophiles, 32.8% pour les hébéphiles et 30.6% pour les violeurs.

Résultats

Deux fonctions discriminantes significatives sont ressorties de l'analyse, la première avec un lambda de Wilks de .33 et un $\chi^2(36) = 137.83, p < .001$ et la seconde avec un lambda de Wilks de .74 et un $\chi^2(17) = 37.50, p < .001$. La première et la deuxième fonction comptent, respectivement, pour 78% et 22% de la variance intergroupes. La première fonction discriminante sépare de manière maximale les

pédophiles des deux autres groupes d'agresseurs, alors que la seconde discrimine les hébéphiles des violeurs, les pédophiles se situant alors entre ces deux groupes.

La matrice de corrélations entre les variables prédictives et les fonctions discriminantes, telle que présentée au tableau II, suggère que les variables qui discriminent le mieux les pédophiles (première fonction) sont le degré de force utilisé, le sexe de la victime, l'humiliation de la victime, le niveau de reconnaissance d'une problématique sexuelle, les caresses faites à la victime et l'utilisation d'une arme.

Tel que suggéré par Comrey et Lee (1992), seules les variables présentant des corrélations supérieures à .32 sont interprétées. Le tableau III fournit néanmoins un portrait détaillé du modus operandi des trois groupes d'agresseurs. Ainsi, les analyses révèlent que les pédophiles sont moins nombreux à recourir à la force que les hébéphiles ou les violeurs. Lorsqu'ils choisissent de le faire, ils ont davantage tendance à utiliser un degré de force tout juste nécessaire pour parvenir à leurs fins qu'une force excessive. Les pédophiles sont aussi plus nombreux que les hébéphiles et les violeurs à faire des victimes de sexe masculin, ont moins tendance à humilier leurs victimes, reconnaissent plus facilement qu'ils ont une problématique sexuelle et sont moins souvent armés. Ils sont également plus enclins que ces derniers à caresser leurs victimes, à se frotter contre elles et à effectuer des mouvements de va-et-vient, au moyen de leur pénis, entre leurs cuisses.

Les cinq variables prédictives qui séparent le mieux les hébéphiles des violeurs, sur la seconde fonction discriminante, sont la masturbation de la victime, le sexe de la victime, la masturbation par la victime, la recherche de son humiliation et la complicité d'autrui. Les hébéphiles sont ainsi plus nombreux que les violeurs à

agresser sexuellement des proies masculines, à masturber leurs victimes, à leur demander d'être masturbés et à avoir un complice pour commettre leur délit. Ils ont également moins tendance à chercher à humilier les adolescents et adolescentes qu'ils victimisent.

Tel que présenté au tableau IV, l'analyse de fonction discriminante a réussi de manière satisfaisante à classer les participants dans leurs groupes respectifs, 76.1% des agresseurs ayant pu être classés correctement, comparativement à 33% qui auraient été classés correctement uniquement par chance.

À l'instar des violeurs, les pédophiles classés incorrectement se sont retrouvés majoritairement dans la catégorie des hébéphiles. Les hébéphiles mal classés, quant à eux, se sont partagés presque à parts égales entre les groupes des pédophiles et des violeurs.

Afin de tester la stabilité de la procédure de classification, 25% des données ont été supprimées au hasard avant de reconduire l'analyse de fonction discriminante. En ce qui a trait aux données restantes (soit 75% de l'échantillon initial) avec lesquelles l'analyse a été menée de nouveau, un taux de classification adéquat de 78.0% a été obtenu. Ceci nous indique que le schème de classification a un très bon degré de consistance.

Discussion

Les résultats obtenus soutiennent l'hypothèse voulant que les hébéphiles, tout comme les pédophiles et les violeurs, constituent un groupe distinct relativement à leur modus operandi. Les hébéphiles se démarquent principalement des pédophiles par le fait qu'ils ont plus souvent recours à la force pour obtenir des faveurs sexuelles de la part de leurs victimes et qu'ils sont plus nombreux à faire usage d'une force

excessive et à utiliser une arme au moment du délit. En tant que groupe, les hébéphiles prennent plus souvent pour proies sexuelles des jeunes de sexe féminin et recherchent davantage leur humiliation que ne le font les pédophiles. Ils se distinguent également de ces derniers par le fait qu'ils sont moins nombreux à caresser leurs victimes et à se frotter contre elles. Les hébéphiles se distinguent des violeurs en choisissant dans une proportion nettement plus élevée des victimes masculines et en pratiquant avec elles une masturbation mutuelle. Ils ont également moins tendance que les violeurs à humilier leurs proies et sont plus susceptibles de s'adjoindre un complice pour commettre leurs agressions.

Bien que la présence de fantasmes, la consommation d'alcool et de drogue avant l'agression, les attouchements, le coït et le niveau de connaissance de la victime contribuent à la discrimination des trois groupes d'agresseurs sexuels, ces variables sont secondaires à celles tout juste mentionnées.

De manière générale, les résultats obtenus dans la présente étude concordent avec ceux, disparates et restreints, tirés de recherches menées antérieurement. Certains d'autres eux, toutefois, ne vont pas totalement de pair avec ce que certains chercheurs ont observé.

Ainsi, les hébéphiles ont été moins nombreux que les violeurs à recourir à la force et à être armés, ce que n'auraient pas prédit Baxter et ses collègues (1984) ou Cohen et les siens (1969). Aussi, bien que Gebhard et ses collègues (1965) aient révélé que les hébéphiles sont les plus grands consommateurs de drogue, cela ne s'est pas manifesté clairement en ce qui a trait à leur consommation tout juste avant le délit. Il se peut toutefois que cette habitude soit chez eux générale et non pas particulière à cette situation donnée. Enfin, tel que cela aurait pu être prédit, les

voleurs se sont avérés plus nombreux que les pédophiles à avoir un complice pour commettre leurs délits. Par contre, le recours à pareil stratagème chez ces agresseurs s'est révélé moins fréquent, dans notre échantillon, que dans celui de Earls et ses collègues (1989).

La présente étude a également permis d'obtenir un portrait des gestes sexuels posés par les hébéphiles et les voleurs lors de leurs agressions, ce que nous n'avions pas auparavant. Si le coït et les attouchements aux parties génitales sont des actes sexuels souvent posés lors du délit, on ne peut en dire autant des autres à l'étude qui ont été commis par moins de la moitié seulement des agresseurs de ces deux groupes.

Malgré le souci des auteurs d'échapper aux failles retrouvées dans un grand ensemble des études auxquelles il a été fait mention, au moins deux améliorations auraient pu être apportées à la présente recherche. D'abord, afin de permettre une plus grande généralisation des résultats, l'échantillon aurait gagné à inclure des agresseurs sexuels volontaires non détenus en milieu carcéral. De plus, l'utilisation de la pléthysmographie pénienne aurait permis de savoir si les participants inclus dans l'étude ont commis des gestes à l'endroit de victimes qui correspondent à leurs préférences sexuelles. Diverses contraintes ont toutefois rendu ces procédures impossibles.

En dépit de ces faiblesses, la présente recherche souligne la pertinence de considérer les hébéphiles comme un groupe distinct dans les études à venir ou, à tout le moins, de préciser que les échantillons étudiés ont fait inclusion de ces agresseurs sexuels. Les résultats obtenus ne permettent pas, à eux seuls, de formuler des recommandations concernant les stratégies thérapeutiques à privilégier auprès des

trois groupes d'agresseurs sexuels étudiés, mais incitent fortement à la poursuite d'études en ce sens.

Références

- Abbey, A., Ross, L. T., McDuffie, D. et McAuslan, P. (1996). Alcohol, misperception, and sexual assault : How and why are they linked? In D. M. Buss et M. Malamuth (Éds), *Sex, power, conflict : Evolutionary and feminist perspectives* (pp. 138-161). New York, NY : Oxford University Press.
- American Psychiatric Association (2000). *Diagnostic and statistical manual of mental disorders* (DSM-IV-TR, 4e éd., text revision). Washington, DC : Auteur.
- Araji, S. et Finkelhor, D. (1986). Abusers : A review of research. In D. Finkelhor (Éd.), *A sourcebook on child sexual abuse* (pp. 89-118). Beverly Hills : Sage.
- Aromäki, A. S. et Lindman, R. E. (2001). Alcohol expectancies in convicted rapists and child molesters. *Criminal Behaviour and Mental Health*, 11, 94-101.
- Bard, L. A., Carter, D. L., Cerce, D. D., Knight, R. A., Rosenberg, R. et Schneider, B. (1987). A descriptive study of rapists and child molesters : Developmental, clinical, and criminal characteristics. *Behavioral Sciences & the Law*, 5, 203-220.
- Baxter, D. J., Marshall, W. L., Barbaree, H. E., Davidson, P. R. et Malcolm, P. B. (1984). Deviant sexual behavior. Differentiating sex offenders by criminal and personal history, psychometric measures, and sexual response. *Criminal Justice and Behavior*, 11, 477-501.
- Becker, J. V. (1994). Offenders characteristics and treatment. *The Future of Children*, 4, 176-197.

- Billy, J. O. G., Tanfer, K., Grady, W. R. et Klepinger, D. H. (1993). The sexual behavior of men in the United States. *Family Planning Perspectives*, 25, 52-60.
- Blanchard, R., Watson, M. S., Choy, A., Dickey, R., Klassen, P., Kuban, M. et Ferren, D. J. (1999). Pedophiles : Mental retardation, maternal age, and sexual orientation. *Archives of Sexual Behavior*, 28, 111-127.
- Blumenthal, S., Gudjonsson, G. et Burns, J. (1999). Cognitive distortions and blame attribution in sex offenders against adults and children. *Child Abuse & Neglect*, 23, 129-143.
- Budin, L. E. et Johnson, C. F. (1989). Sex abuse prevention programs : Offenders' attitudes about their efficacy. *Child Abuse & Neglect*, 13, 77-87.
- Camargo, R. (1997). Factor, cluster, and discriminant analyses of data on sexually active clergy : the molesters of youth identified. *American Journal of Forensic Psychology*, 15, 5-24.
- Cohen, M., Seghorn, T. et Calmas, W. (1969). Sociometric study of the sex offenders. *Journal of Abnormal Psychology*, 74, 249-255.
- Coid, J. (1986). Alcohol, rape, and sexual assault. In P. F. Brain (Éd), *Alcohol and aggression* (pp. 161-183). London : Croom Helm.
- Comrey, A. L. et Lee, H. B. (1992). *A first course in factor analysis* (2e éd.). Hillsdale, NJ : Lawrence Erlbaum.
- DeFrancis, V. (1969). *Protecting the child victims of sex crimes committed by adults*. Denver, CO : American Humane Association.

- Dillon, W. R. et Westin, S. (1982). Scoring frequency data for discriminant analysis : Perhaps discrete procedures can be avoided. *Journal of Marketing Research*, 19, 44-56.
- Earls, C., Bouchard, L. et Laberge, J. (1984). Étude descriptive des délinquants sexuels incarcérés dans les pénitenciers québécois. *Cahier de recherche no 7*, Institut Philippe-Pinel de Montréal, Montréal, Canada.
- Earls, C., Bouchard, L., Aubut, J., Castonguay, L. G., Laberge, J. et McKibben, A. (1989). Étude descriptive des délinquants sexuels. *Revue Québécoise de Psychologie*, 10, 30-40.
- Elliott, M., Browne, K. et Kilcoyne, J. (1995). Child sexual abuse prevention : What offenders tell us. *Child Abuse & Neglect*, 19, 579-594.
- Erickson, W., Luxenberg, M., Walbek, N. et Seely, R. (1987). Frequency of MMPI two-point code types among sex offenders. *Journal of Consulting and Clinical Psychology*, 55, 566-570.
- Finkelhor, D. (1979). *Sexually victimized children*. New York, NY : Free Press.
- Freund, K. (1967). Diagnosing homo- or heterosexuality and erotic age preference by means of a physiological test. *Behavior Research and Therapy*, 5, 209-228.
- Freund, K. et Watson, R. J. (1992). The proportions of heterosexual and homosexual pedophiles among sex offenders against children : An exploratory study. *Journal of Sex & Marital Therapy*, 18, 34-43.
- Freund, K., Chan, S. et Coulthard, R. (1979). Phallometric diagnosis with nonadmitters. *Behavior Research and Therapy*, 17, 451-457.

- Freund, K., Heasman, G., Racansky, I. G. et Glancy, G. (1984). Pedophilia and heterosexuality vs. homosexuality. *Journal of Sex and Marital Therapy*, 10, 193-200.
- Freund, K., Watson, R. et Rienzo, R. (1987). A comparison of sex offenders against female and male minors. *Journal of Sex and Marital Therapy*, 13, 257-260.
- Garlick, Y., Marshall, W. L. et Thornton, D. (1996). Intimacy deficits in attribution of blame among sexual offenders. *Legal and Criminological Psychology*, 1, 251-258.
- Gebhard, P. H., Gagnon, J. H., Pomeroy, W. B. et Christenson, C. V. (1965). *Sex offenders : An analysis of types*. New York, NY : Harper & Row.
- Groth, N. (1985). *Men who rape : The psychology of the offender* (p. 150). New York, NY : Plenum.
- Grubin, D. H. et Kennedy, H. G. (1991). The classification of sexual offenders. *Criminal Behaviour and Mental Health*, 1, 123-129.
- Guay, J.-P., Proulx, J., Cusson, M. et Ouimet, M. (2001). Victim-choice polymorphia among serious sex offenders. *Archives of Sexual Behavior*, 30, 521-533.
- Hall, G. N., Maiuro, R., Vitaliano, P. et Proctor, W. (1986). The utility of the MMPI with men who have sexually assaulted children. *Journal of Clinical and Consulting Psychology*, 54, 493-496.
- Harry, B., Pierson, T. R. et Kuznetsov, A. (1993). Correlates of sex offender and offense traits by victim age. *Journal of Forensic Sciences*, 38, 1068-1074.
- Kalichman, S. C. (1991). Psychopathology and personality characteristics of criminal sexual offenders as a function of victim age. *Archives of Sexual Behavior*, 20, 187-197.

- Kaufman, K. L., Hilliker, D. R., Lathrop, P., Daleiden, E. L. et Rudy, L. (1996). Sexual offenders' modus operandi : A comparison of structured interview and questionnaire approaches. *Journal of Interpersonal Violence, 11*, 19-34.
- Kaufman, K. L., Wallace, A. M., Johnson, C. F. et Reeder, M. L. (1995). Comparing female and male perpetrators' modus operandi. *Journal of Interpersonal Violence, 10*, 322-333.
- Knight, R. A. (1999). Validation of a typology for rapists. *Journal of Interpersonal Violence, 14*, 303-330.
- Knight, R. A., Rosenberg, R. et Schneider, B. A. (1985). Classification of sexual offenders : Perspectives, methods, and validation. In A. W. Burgess (Éd.), *Rape and sexual assault* (pp. 222-293). New York, NY : Garland.
- Knight, R. A., Warren, J. I., Reboussin, R. et Soley, B. J. (1998). Predicting rapist type from crime-scene variables. *Criminal Justice and Behavior, 25*, 46-80.
- Kopp, S. B. (1962). The character structure of sex offenders. *American Journal of Psychotherapy, 16*, 64-70.
- Koss, M. P., Gidycz, C. A. et Wisniewski, N. (1987). The scope of rape : Incidence and prevalence of sexual aggression and victimization in a national sample of higher education students. *Journal of Consulting and Clinical Psychology, 55*, 162-170.
- Lang, R. A. et Frenzel, R. R. (1988). How sex offenders lure children. *Annals of sex research, 1*, 303-317.
- Lang, R. A., Black, E. L., Frenzel, R. R. et Checkley, K. L. (1988). Aggression and erotic attraction toward children in incestuous and pedophilic men. *Annals of Sex Research, 1*, 417-441.

- Langevin, R., Paitich, D. et Russon, A. E. (1985). Are rapists sexually anomalous, aggressive or both? In R. Langevin (Éd.), *Erotic preference, gender identity, and sexual aggression in men : New research studies*. Hillsdale, NJ : Lawrence Erlbaum.
- Lanyon, R. I. (1993). Validity of the MMPI sex offender scales with admitters and nonadmitters. *Psychological Assessment*, 5, 302-306.
- Laws, D. R. (1989). *Relapse prevention with sex offenders*. New York : Guilford.
- Levin, S. et Stava, L. (1987). Personality characteristics of sex offenders : A review. *Archives of Sexual Behavior*, 16, 57-79.
- Looman, J. (1995). Sexual fantasies of child molesters. *Canadian Journal of Behavioural Science*, 27, 321-332.
- Looman, J., Gauthier, C. et Boer, D. (2001). Replication of the Massachusetts Treatment Center child molester typology in a Canadian sample. *Journal of Interpersonal Violence*, 16, 753-767.
- MacCulloch, M. J., Snowden, P. R., Wood, P. J. W. et Mills, H. E. (1983). Sadistic fantasy, sadistic behaviour and offending. *British Journal of Psychiatry*, 143, 20-19.
- Marshall, W. L. et Christie, M. M. (1981). Pedophilia and aggression. *Criminal Justice and Behavior*, 8, 145-158.
- McKay, M. M., Chapman, J. W. et Long, N. R. (1996). Causal attributions for criminal offending and sexual arousal : Comparison of child sex offenders with other offenders. *British Journal of Clinical Psychology*, 35, 63-75.

- Motiuk, L. et Belcourt, R. (1996). Profil des délinquants sexuels sous responsabilité fédérale au Canada. *FORUM – Recherche sur l'Actualité Correctionnelle*, 8, 3-8.
- Nugent, P. M. et Kroner, D. G. (1996). Denial, response styles, and admittance of offenses among child molesters and rapists. *Journal of Interpersonal Violence*, 11, 475-486.
- Pithers, W. D., Kashima, K. M., Cumming, G. F. et Beal, L. S. (1988). Relapse prevention : A method of enhancing maintenance of change in sex offenders. In A. C. Salter (Éd.), *Treating child sex offenders and victims*. Newbury Park, CA : Sage.
- Prentky, R. A., Burgess, A. W., Rokous, F., Lee, A., Hartman, C., Ressler, R. et Douglas, J. (1989). The presumptive role of fantasy in serial sexual homicide. *American Journal of Psychiatry*, 147, 887-891.
- Proulx, J., Granger, L., Ouimet, M., Guay, J.-P., McKibben, A., St-Yves, M., Bigras, J., Perreault, C., Brien, T. et Pellerin, B. (1999). Profil descriptif d'un échantillon de délinquants sexuels incarcérés. *FORUM – Recherche sur l'Actualité Correctionnelle*, 11, 11-14.
- Quinsey, V. L., Chaplin, T. C. et Upfold, D. (1984). Sexual arousal to nonsexual violence and sadomasochistic themes among rapists and non-sex offenders. *Journal of Consulting and Clinical Psychology*, 52, 651-657.
- Rada, R. T. (1975). Alcoholism and forcible rape. *American Journal of Psychiatry*, 132, 444-446.
- Rada, R. T. (1976). Alcoholism and the child molester. *Annals of the New York Academy of Sciences*, 273, 492-496.

- Repucci, N. D. et Haugaard, J. J. (1989). Prevention of child sexual abuse : Myth or reality. *American Psychologist*, 44, 1266-1275.
- Revitch, E. et Weiss, R. G. (1962). The pedophilic offender. *Diseases of the Nervous System*, 23, 73-78.
- Rice, M. E., Chaplin, T. C., Harris, G. T. et Coutts, J. (1994). Empathy for the victim and sexual arousal among rapists and nonrapists. *Journal of Interpersonal Violence*, 9, 435-449.
- Russel, D. E. H. (1983). The incidence and prevalence of intrafamilial and extrafamilial sexual abuse of female children. *Child Abuse & Neglect*, 7, 133-146.
- Showers, J., Farber, E. D., Joseph, J. A., Oshins, L. et Johnson, C. F. (1983). The sexual victimization of boys : A three-year survey. *Health Values : Achieving High Level Wellness*, 7, 15-18.
- Stevens, J. (1996). *Applied multivariate statistics for the social sciences*. Hillsdale, NJ : Lawrence Erlbaum.
- St-Yves, M., Proulx, J. et McKibben, A. (1994). *Questionnaire Informatisé sur les Délinquants Sexuels*. Service Correctionnel du Canada. Document inédit.
- Tabachnick, B. G. et Fidell, L. S. (2001). *Using multivariate statistics* (4e éd.). Needham Heights, MA : Allyn & Bacon.
- Ullman, S. E., Karabatsos, G. et Koss, M. P. (1999). Alcohol and sexual assault in a national sample of college women. *Journal of Interpersonal Violence*, 14, 603-625.
- Zawacki, T., Abbey, A., Buck, P. O., McAuslan, P. et Clinton-Sherrod, M. A. (2003). Perpetrators of alcohol-involved sexual assaults: How do they differ from

other sexual assault perpetrators and nonperpetrators? *Aggressive Behavior*,
29, 366-380.

Tableau I

Caractéristiques Sociodémographiques des Participants

	Pédophiles (%)	Hébéphiles (%)	Violeurs (%)
État civil			
Célibataire	53.1	63.6	41.5
Conjoint de fait	8.2	22.7	39.0
Marié	10.2	4.5	2.4
Séparé	4.1	2.3	-
Divorcé	22.4	4.5	14.6
Veuf	2.0	2.3	2.4
Langue parlée			
Français	91.8	84.1	87.8
Anglais	8.2	15.9	12.2
Origine ethnique			
Blanc	98.0	72.7	78.0
Noir	2.0	22.7	14.6
Hispanique	-	2.3	2.4
Amérindien	-	2.3	2.4
Inuit	-	-	2.4
Scolarité			
Élémentaire 1 ^{er} cycle	8.2	2.4	5.0
Élémentaire 2 ^e cycle	6.1	9.5	15.0
Secondaire 1 ^{er} cycle	30.6	50.0	22.5
Secondaire 2 ^e cycle	32.6	26.2	45.0
Collégial général	4.1	2.4	5.0
Collégial professionnel	-	4.8	-
Université 1 ^{er} cycle	18.4	2.4	5.0
Université 2 ^e cycle	-	2.4	2.5

Tableau II

Corrélations Entre les Variables Prédicatives et les Fonctions Discriminantes

	Première	Seconde
Aucune force utilisée ^a	-.610	-.150
Force plus que nécessaire ^a	.457	-.096
Sexe de la victime	-.452	.374
Humiliation de la victime	.393	-.334
Non-reconnaissance d'une problématique sexuelle ^a	.368	.020
Reconnaissance d'une problématique sexuelle ^a	-.354	-.096
Caresses, frottements, pénétration interfémorale	-.340	-.059
Utilisation d'une arme	.328	-.120
Consommation d'alcool avant le délit	.316	.044
Coït	.298	.260
Fantasmes 48 heures avant le délit	-.264	-.130
Consommation de drogue avant le délit	.262	.060
Avait déjà parlé à la victime ^a	-.233	-.005
La victime lui était inconnue ^a	.209	-.039
Masturbation sur la victime	-.207	.403
Masturbation par la victime	-.236	.347
Complicité d'autrui	.173	.326
Attouchement des parties génitales de la victime	-.181	.182

^a Variable muette.

Tableau III

Portrait du Modus Operandi des Trois Groupes d'Agresseurs

	P (%) ^b	H (%) ^b	V (%) ^b
Aucune force utilisée ^a	76	23	14
Force plus que nécessaire ^a	2	37	52
Victime de sexe masculin	54	32	0
Humiliation de la victime	2	16	42
Non-reconnaissance d'une problématique sexuelle ^a	28	63	70
Reconnaissance d'une problématique sexuelle ^a	52	18	18
Caresses, frottements, pénétration interfémorale	39	10	4
Utilisation d'une arme	4	23	38
Consommation d'alcool avant le délit	18	48	54
Coït	37	78	71
Fantasmes 48 heures avant le délit	52	22	23
Consommation de drogue avant le délit	12	35	40
Avait déjà parlé à la victime ^a	74	55	44
La victime lui était inconnue ^a	18	33	44
Masturbation sur la victime	30	28	2
Masturbation par la victime	46	40	18
Complicité d'autrui	2	22	14
Attouchement des parties génitales de la victime	86	80	66

^a Variable muette. ^b P = pédophile, H = hébéphile, V = violeur.

Tableau IV

Matrice de Classification

		Prédictions de l'appartenance aux groupes			
		Pédophiles N (%)	Hébéphiles N (%)	Violeurs N (%)	Total N (%)
Groupes de départ	Pédophiles N (%)	39 (79.6)	7 (14.3)	3 (6.1)	49 (100)
	Hébéphiles N (%)	5 (11.4)	33 (75.0)	6 (13.6)	44 (100)
	Violeurs N (%)	3 (7.3)	8 (19.5)	30 (73.2)	41 (100)

Article 2

**Les caractéristiques délictuelles et personnelles distinguant
les pédophiles, les hébéphiles et les violeurs**

Les études empiriques menées de manière systématique et destinées à l'obtention d'une meilleure compréhension des agresseurs sexuels ne sont pas légion. Plusieurs données accumulées sur le sujet ont été de nature descriptive, ce qui constitue généralement la façon de faire dans un champ de recherche en émergence. Par contre, un nombre élevé d'études ayant fourni ces données sont marquées par des limites importantes ayant trait, notamment, au non-recours à des analyses statistiques, à l'absence de définitions opérationnelles, à des échantillons très restreints, à la confusion entre des construits légaux, moraux, cliniques et scientifiques et à des procédures méthodologiques défailtantes. C'est sans doute ce qui explique que tant de résultats contradictoires soient retrouvés dans les recherches qui ont suivi et qui se sont destinées à formuler des théories étiologiques, à élaborer diverses interventions préventives et curatives et à en évaluer l'efficacité.

Malgré la grande prévalence d'antinomies, il semble se dégager un consensus voulant que les agresseurs sexuels constituent un groupe hétérogène (Erickson, Luxenberg, Walbek et Seely, 1987; Hall, Maiuro, Vitaliano et Proctor, 1986; Levin et Stava, 1987; Looman, Gauthier et Boer, 2001). Dès lors, la recherche de systèmes typologiques parcimonieux prend tout son sens, si ce n'est que pour permettre des comparaisons inter-groupes valides. Au nombre des éléments à la base de tels systèmes, l'âge des victimes paraît être une importante variable discriminante (Bard, Carter, Cerce, Knight, Rosenberg et Schneider, 1987) dont le potentiel, toutefois, demande à être développé.

Pour preuve, bien que 27.5% des délinquants sexuels au Canada soient des agresseurs sexuels d'adolescent(e)s (Proulx, Granger, Ouimet, Guay, McKibben, St-Yves, Bigras, Perreault, Brien et Pellerin, 1999), nommés hébéphiles, nous ignorons

presque tout de ce groupe. Les hébéphiles se font généralement absents des études portant sur les agresseurs sexuels et, lorsqu'ils y sont inclus, se retrouvent plus souvent qu'autrement de manière indifférenciée dans le groupe des pédophiles.

Pourtant, selon Baxter, Marshall, Barbaree, Davidson et Malcolm (1984), certaines caractéristiques discriminent les violeurs et les pédophiles et pourraient contribuer à différencier les hébéphiles de ces derniers. Il s'agit notamment de facteurs personnels à ces agresseurs et de leur histoire criminelle. L'examen de ces quelques éléments permet effectivement d'observer des différences entre les groupes.

Âge des Agressors

Les études semblent unanimes sur le fait que les pédophiles sont, en moyenne, plus âgés que les violeurs (Akca, 1987; Blanchard, Watson, Choy, Dickey, Klassen, Kuban et Ferren, 1999; Christie, Marshall et Lanthier, 1979; Dickey, Nussbaum, Chevolleau et Davidson, 2002; Earls, Aubut, Laberge, Bouchard, Castonguay et McKibben, 1989; Firestone, Bradford, Greenberg et Serran, 2000; Freund et Kuban, 1993; Grubin et Kennedy, 1991; Henn, Herjanic et Vanderpearl, 1976; Mair, 1993; Malcolm, Andrews et Quinsey, 1993; Mohr, Turner et Jerry, 1964).

Les données relatives à l'âge des hébéphiles sont toutefois contradictoires, une étude (Greenberg, Bradford et Curry, 1993) démontrant que les pédophiles sont plus jeunes que les hébéphiles et une autre (Baxter et al., 1984) révélant l'inverse.

Orientation Sexuelle

Selon Freund et Watson (1992), on retrouverait 11 pédophiles hétérosexuels pour chaque pédophile homosexuel. Une recherche conduite par Greenberg et ses collègues (Greenberg et al., 1993) révèle toutefois que 33% des pédophiles et des hébéphiles font uniquement des victimes masculines, 44% seulement des victimes

féminines et que les autres font des victimes des deux sexes. Dans une autre étude (Elliott et al., 1995), 14% des pédophiles provenant d'un échantillon ciblant des victimes plus âgées ont rapporté faire uniquement des victimes masculines, 58% seulement des victimes féminines et 28% agresser sexuellement tant des garçons que des fillettes.

Ces données ont trait aux relations sexuelles avec les mineurs, mais ne reflètent pas forcément celles que ces agresseurs ont avec des adultes. En effet, le tiers seulement des pédophiles dits homosexuels auraient une attirance sexuelle plus marquée pour les hommes adultes que pour les femmes adultes (Marshall, Barbaree et Butt, 1988).

Victimisation Sexuelle

Les pédophiles sont les plus nombreux à rapporter avoir été agressés sexuellement avant d'avoir atteint l'âge adulte. On estime en effet que plus d'un pédophile sur deux aurait lui-même été victime d'abus sexuel (Earls, Bouchard et Laberge, 1984; Bard, Carter, Cerce, Knight, Rosenberg et Schneider, 1987) comparativement à moins d'un violeur sur quatre (Earls et al., 1989; Seghorn et al., 1987).

La prévalence d'abus sexuels subis avant l'âge de 13 ans serait quant à elle la même tant chez les pédophiles que chez les hébéphiles (Greenberg et al., 1993).

Statut d'Emploi

De manière générale, les pédophiles ont gardé plus d'emplois que les violeurs (Bard et al., 1987). Ils sont aussi plus susceptibles que ces derniers d'être des travailleurs spécialisés (Earls et al., 1989).

Consommation de Drogues

La consommation de drogue serait plus fréquente chez les violeurs que chez les pédophiles (Bard et al., 1987; Earls et al., 1989). Quant aux hétérophiles, ils seraient les plus susceptibles d'en abuser (Gebhard et al., 1965).

Personnalité Antisociale

Les violeurs sont plus sujets à recevoir un diagnostic de trouble de la personnalité que les pédophiles (Rice et Harris, 1997; Seghorn, Prentky et Boucher, 1987). La plupart du temps il s'agit du trouble de la personnalité antisociale (Hanson et Bussiere, 1998). Ce diagnostic est retrouvé de manière plus fréquente chez les violeurs que chez les pédophiles (Harry, Pierson et Kuznetsov, 1993; Henn et al., 1976; Knight, Rosenberg et Schneider, 1985). On estime en effet que 70% des violeurs ont une personnalité antisociale comparativement au tiers des pédophiles (Aromäki et Lindman, 2001).

Gebhard et ses collègues (Gebhard, Gagnon, Pomeroy et Christenson, 1965) précisent pour leur part que les hétérophiles s'avèrent encore plus antisociaux que les violeurs ou les pédophiles. Une étude menée plus récemment soutient toutefois que les violeurs semblent avoir des comportements plus antisociaux que les pédophiles et les hétérophiles (Harry et al., 1993).

Suivi pour une Problématique Sexuelle

Les pédophiles sont plus nombreux que les violeurs à recevoir un suivi pour leur déviance sexuelle (Earls et al., 1989). Malgré tout, près de la moitié des pédophiles ne consultent pas car ils estiment qu'il n'y a pas d'aide disponible pour eux. Environ 20% d'entre eux jugent que l'aide qu'ils ont reçue était inefficace.

Quant aux autres, ils évaluent tout simplement ne pas avoir besoin d'aide (Elliott, Browne et Kilcoyne, 1995).

Antécédents Criminels

Les délits à caractère sexuel comptent pour près de la moitié des accusations portées contre les pédophiles en comparaison avec seulement 25% ou moins de celles contre les hébéphiles et les violeurs (Earls et al., 1989). Au-delà des accusations, les pédophiles sont ceux des trois groupes d'agresseurs qui sont le plus souvent condamnés pour des agressions sexuelles (Harry et al., 1993; Rice et Harris, 1997). Ils seraient quatre fois plus nombreux que les violeurs à purger une peine pour ce type de crime (Mair, 1993).

Bien que ces données appuient l'idée que les pédophiles, les hébéphiles et les violeurs puissent être différenciés au moyen de variables personnelles et délictuelles, l'importance de la contribution respective de ces variables, s'il y a lieu, reste à déterminer. De plus, suite à une étude qu'ils ont menée, Baxter et ses collègues (1984) ont soutenu que peu de différences étaient retrouvées entre les hébéphiles et les violeurs. Ces conclusions remettent en question l'inclusion répandue des hébéphiles dans la catégorie des pédophiles plutôt que dans celle des violeurs. Une question se pose alors : les hébéphiles sont-ils donc des pédophiles, des violeurs ou une catégorie bien distincte d'agresseurs sexuels?

L'objectif poursuivi par la présente étude est d'apporter quelques éléments de réponse à cette question en cherchant à savoir si les pédophiles, les violeurs et les hébéphiles, plus particulièrement, peuvent être distingués à l'aide de variables personnelles et délictuelles et, s'il y a lieu, lesquelles de ces variables contribuent le

plus à cette différenciation. Cette recherche permettra également d'accroître les connaissances actuellement détenues sur l'hébéphilie.

Méthodologie

Participants

Les données relatives à 145 agresseurs sexuels incarcérés dans un centre correctionnel, après avoir été condamnés à y purger une peine de deux ans et plus, ont été tirées d'une banque de données élaborée par un groupe de recherche du Service correctionnel canadien. Les participants ont été répartis en trois groupes en fonction de l'âge de leurs victimes. Le premier groupe était constitué de 49 pédophiles reconnus coupables d'avoir agressé sexuellement des enfants de moins de 13 ans, le second de 46 hébéphiles ayant commis le même délit auprès de jeunes âgés entre 13 et 17 ans et le troisième de 50 violeurs condamnés pour avoir agressé sexuellement des femmes âgées de plus de 17 ans.

À noter que, pour les fins de la présente étude, l'utilisation des termes pédophile, hébéphile et violeur repose uniquement sur les actes posés et non pas sur une préférence sexuelle. Bien que les désirs sexuels déviants puissent être un objet d'étude intéressant, leur examen semble avoir moins d'implications pratiques et théoriques que lorsqu'il y a passage à l'acte. Les comportements observables ont donc été privilégiés aux dépens d'une attirance qui l'est moins facilement.

L'agression sexuelle est, quant à elle, définie sommairement comme tout contact physique avec une personne, dans un dessein sexuel, sans l'obtention préalable du consentement de cette dernière.

Les agresseurs qui ont participé à l'étude ont nié avoir agressé une victime dans une catégorie d'âge différente de celle dans laquelle ils ont été intégrés, avoir un

lien de parenté avec l'une de leurs victimes ou assassiné l'une d'entre elles. De plus, aucun des participants n'a été reconnu coupable de l'un ou l'autre de ces actes. Au moment de l'évaluation, aucun agresseur ne présentait de trouble mental grave ou d'origine organique. Les caractéristiques sociodémographiques des participants sont présentées dans le tableau I.

Procédure

Les données analysées ont été tirées du dossier de recherche de chacun des participants. Ce dossier est constitué de documents officiels (dépositions des victimes, rapports de police et notes sténographiques de la Cour) ainsi que de renseignements fournis par les participants lors d'entrevues semi-structurées basées sur le Questionnaire informatisé pour les délinquants sexuels (St-Yves, Proulx et McKibben, 1994). Ces entrevues, d'une durée d'environ deux heures et demie, ont été effectuées par une équipe multidisciplinaire formée de psychologues, de criminologues, de sexologues, de conseillers en formation professionnelle et d'agents de services correctionnels expérimentés, maîtrisant l'utilisation du questionnaire ainsi que le déroulement des entretiens auprès de cette population et connaissant très bien la problématique de l'agression sexuelle.

Lorsque les auto-révélation diffèrent des informations retrouvées dans les documents officiels, ces dernières étaient privilégiées puisque jugées plus fiables. Les données retenues pour fins d'analyse sont celles ayant trait aux caractéristiques personnelles des agresseurs (âge, statut d'emploi, orientation sexuelle, diagnostic de personnalité antisociale, victimisation avant l'âge adulte, suivi pour une problématique sexuelle, habitudes de consommation de drogues dures et de

fréquentation de prostituées) et à leurs antécédents criminels (agression sexuelle, agression sexuelle armée, séquestration et/ou enlèvement).

Analyses Statistiques

Avant de procéder à l'analyse de fonction discriminante visant à déterminer l'appartenance aux trois groupes d'agresseurs sexuels, deux variables catégorielles comportant trois niveaux ont été transformées en variables muettes (*dummy binary variable transformation*) conformément à la procédure décrite par Dillon et Westin (1982). Il s'agit de l'orientation sexuelle (homosexuelle, bisexuelle, hétérosexuelle) et du diagnostic de personnalité antisociale (présence, traits, absence).

Deux valeurs extrêmes ont aussi été remplacées par la moyenne de groupe relativement à l'âge des agresseurs, une première chez les hébéphiles et une seconde chez les violeurs. Suite à cette modification, l'évaluation des postulats de linéarité, de normalité, de multicollinéarité ou de singularité et d'homogénéité des matrices de variance-covariance n'a pas révélé de menace à l'analyse multivariée.

Les onze variables personnelles et délictuelles relatives aux agresseurs ont été entrées de manière simultanée dans l'analyse de fonction discriminante, d'une part afin de minimiser la capitalisation sur la chance (Stevens, 1996) et d'autre part parce que nous n'avons par de raison de donner la priorité à certaines variables plutôt qu'à d'autres. L'analyse de fonction discriminante a également pris en considération les probabilités d'appartenance à chacun des groupes, tel que cela est recommandé par Tabachnick et Fidell (2001). Celles-ci étaient de 33.8% pour les pédophiles, 31.7% pour les hébéphiles et de 34.5% pour les violeurs.

Résultats

Deux fonctions discriminantes significatives sont ressorties de l'analyse, la première avec un lambda de Wilks de .45 et un $\chi^2(26) = 107.69, p < .001$ et la seconde avec un lambda de Wilks de .84 et un $\chi^2(12) = 24.37, p < .05$. La première et la deuxième fonctions comptent, respectivement, pour 81% et 19% de la variance intergroupes. La première fonction discriminante sépare de manière maximale les pédophiles des deux autres groupes d'agresseurs, alors que la seconde discrimine les hébéphiles des violeurs, les pédophiles se situant alors entre ces deux groupes.

Le tableau II présente la matrice des corrélations obtenues entre les variables prédictives et les fonctions discriminantes. Conformément à ce qui est suggéré par Comrey et Lee (1992), seules les variables ayant des corrélations supérieures à .32 sont interprétées. L'ensemble des données brutes sont néanmoins rapportées dans le tableau III à l'exception de celles relatives à l'âge des agresseurs qui sont fournies directement dans le texte.

La première fonction de l'analyse révèle que les variables qui discriminent le mieux les pédophiles sont l'âge au moment de l'évaluation, la présence d'un suivi pour problématique sexuelle, l'absence de diagnostic de personnalité antisociale, la victimisation sexuelle dans l'enfance ou l'adolescence, ainsi que les antécédents en matière d'agression sexuelle et d'agression sexuelle armée.

Les pédophiles s'avèrent effectivement plus âgés (44.4 ± 11.8 ans, étendue = 24-71 ans), en moyenne, que les hébéphiles (35.5 ± 11.0 ans, étendue = 18-64 ans) et les violeurs (33.0 ± 7.7 ans, étendue = 20-49 ans). Ils sont plus nombreux que ces derniers à avoir reçu un suivi pour leur problématique sexuelle et à soutenir avoir été

victimes d'agression sexuelle alors qu'ils étaient enfants ou adolescents. De plus, les pédophiles ont davantage tendance que les hébéphiles et les violeurs à avoir des antécédents d'agression sexuelle, mais présentent plus rarement que ces derniers des antécédents d'agression sexuelle armée. L'absence de diagnostic de personnalité antisociale est également plus fréquente chez eux que dans les deux autres groupes à l'étude.

Sur la seconde fonction discriminante, les trois variables prédictives qui séparent le mieux les hébéphiles des violeurs sont le statut d'emploi au moment de l'évaluation, l'absence de diagnostic de personnalité antisociale ainsi que l'orientation hétérosexuelle. De manière plus précise, les hébéphiles sont plus souvent sans emploi que les violeurs et affichent plus rarement que ces derniers une orientation hétérosexuelle. L'absence de diagnostic de personnalité antisociale se retrouve moins fréquemment chez les hébéphiles que chez les violeurs.

Le tableau IV indique que l'analyse de fonction discriminante a réussi de manière satisfaisante à classer les participants dans leurs groupes respectifs, 71.0% des agresseurs ayant pu être classés correctement, comparativement à 33.3% qui auraient été classés correctement uniquement par l'effet du hasard.

Tout comme les violeurs, les pédophiles classés incorrectement se sont retrouvés principalement dans la catégorie des hébéphiles. Quant aux hébéphiles mal classés, ils se sont partagés presque également entre les groupes des pédophiles et des violeurs.

L'exclusion au hasard du quart des données, avant la reconduite de l'analyse de fonction discriminante, a permis de tester la stabilité de la procédure de

classification. Un taux de classification adéquat de 68.8% a alors été obtenu, ce qui indique le très bon degré de consistance du schème de classification.

Discussion

Les onze variables personnelles et délictuelles incluses dans la présente étude ont réussi de manière satisfaisante à différencier les pédophiles des hébéphiles et des violeurs ainsi que les hébéphiles de ce dernier groupe. Les hébéphiles se sont toutefois révélés les plus difficiles à catégoriser, comme l'ont déjà soutenu Harry et ses collègues (1993), à peine plus de la moitié d'entre eux ayant pu l'être correctement. L'hypothèse voulant qu'ils constituent un groupe distinct d'agresseurs sexuels est néanmoins appuyée par les résultats qui ont été obtenus.

Les pédophiles sont ressortis des trois groupes à l'étude comme les moins antisociaux, ceux étant les plus susceptibles d'avoir été agressés sexuellement au cours de leur enfance ou de leur adolescence, mais aussi les plus nombreux à avoir obtenu de l'aide en lien avec leur problématique sexuelle. Les données les concernant portent à croire que les agressions sexuelles ne sont pas pour eux un comportement qui s'inscrit parmi tant d'autres dans un profil plus général de délinquance ou de criminalité, mais qu'elles reflètent véritablement une façon de combler des besoins émotionnels (McKay, Chapman et Long, 1996) qui s'accompagne d'un plus grand sentiment de culpabilité que chez d'autres groupes d'agresseurs (Blumenthal, Gudjonsson et Burns, 1999).

La tendance à l'effet que les hébéphiles comptent le plus grand nombre d'individus antisociaux dans leurs rangs avait déjà été observée par Gebhard et ses collègues (1965), il y a de cela une quarantaine d'années, et a ici été reproduite. Les

hébéphiles se sont également démarqués des pédophiles et des violeurs par le fait que plus de 80% d'entre eux étaient sans emploi au moment où ils ont été évalués.

De manière générale, bien que les antécédents d'enlèvement et de séquestration, la fréquentation de prostituées, la consommation de drogues dures et l'homosexualité aient contribué à la classification adéquate d'un grand ensemble d'agresseurs, elles demeurent secondaires à celles discutées préalablement.

La présente étude révèle la pertinence, dans les études à venir, d'exclure les hébéphiles des groupes des pédophiles et des violeurs étant donné les caractéristiques personnelles et délictuelles qui les caractérisent. Selon Grubin et Kennedy (1991), des groupes bien définis sont effectivement nécessaires pour prendre des décisions relatives aux composantes thérapeutiques devant être incluses dans les programmes de traitement, savoir qui est à risque de récidiver et déterminer l'importance de divers facteurs étiologiques.

Des recherches sont requises afin de savoir si les résultats de la présente étude peuvent également être observés chez des agresseurs sexuels ayant un lien relationnel ou de parenté avec leurs victimes, chez les meurtriers sexuels, chez les adolescents agresseurs sexuels ainsi que chez des volontaires non incarcérés.

Références

- Akca, K. Z. (1987). *A Comparative Study of the Characteristics of Rapists and Pedophiles*. Thèse de doctorat non publiée, University of Missouri.
- Aromäki, A. S. et Lindman, R. E. (2001). Alcohol expectancies in convicted rapists and child molesters. *Criminal Behaviour and Mental Health*, 11, 94-101.
- Bard, L. A., Carter, D. L., Cerce, D. D., Knight, R. A., Rosenberg, R. et Schneider, B. (1987). A descriptive study of rapists and child molesters : Developmental, clinical, and criminal characteristics. *Behavioral Sciences and the Law*, 5, 203-220.
- Baxter, D. J., Marshall, W. L., Barbaree, H. E., Davidson, P. R. et Malcolm, P. B. (1984). Deviant sexual behavior : Differentiating sex offenders by criminal and personal history, psychometric measures, and sexual response. *Criminal Justice and Behavior*, 11, 477-501.
- Blanchard, R., Watson, M. S., Choy, A., Dickey, R., Klassen, P., Kuban, M. et Ferren, D. J. (1999). Pedophiles : Mental retardation, maternal age, and sexual orientation. *Archives of Sexual Behavior*, 28, 111-127.
- Blumenthal, S., Gudjonsson, G. et Burns, J. (1999). Cognitive distortions and blame attribution in sex offenders against adults and children. *Child Abuse and Neglect*, 23, 129-143.
- Christie, M. M., Marshall, W. L. et Lanthier, R. D. (1979). *A Descriptive Study of Incarcerated Rapists and Pedophiles*. Rapport du Solliciteur Général du Canada.
- Comrey, A. L. et Lee, H. B. (1992). *A first course in factor analysis* (2e éd.). Hillsdale, NJ : Lawrence Erlbaum.

- Dickey, R., Nussbaum, D., Chevolleau, K. et Davidson, H. (2002). Age as a differential characteristic of rapists, pedophiles, and sexual sadists. *Journal of Sex and Marital Therapy*, 28, 211-218.
- Dillon, W. R. et Westin, S. (1982). Scoring frequency data for discriminant analysis : Perhaps discrete procedures can be avoided. *Journal of Marketing Research*, 19, 44-56.
- Earls, C., Aubut, J., Laberge, J., Bouchard, L., Castonguay, L. G. et McKibben, A. (1989). Étude descriptive des délinquants sexuels. *Revue Québécoise de Psychologie*, 10, 30-40.
- Earls, C., Bouchard, L. et Laberge, J. (1984). Étude descriptive des délinquants sexuels incarcérés dans les pénitenciers québécois. *Cahier de recherche no 7*, Institut Philippe-Pinel de Montréal, Montréal, Canada.
- Elliott, M., Browne, K. et Kilcoyne, J. (1995). Child sexual abuse prevention : What offenders tell us. *Child Abuse & Neglect*, 19, 579-594.
- Erickson, W., Luxenberg, M., Walbek, N. et Seely, R. (1987). Frequency of MMPI two-point code types among sex offenders. *Journal of Consulting and Clinical Psychology*, 55, 566-570.
- Firestone, P., Bradford, J. M., Greenberg, D. M. et Serran, G. A. (2000). The relationship of deviant sexual arousal and psychopathy in incest offenders, extrafamilial child molesters, and rapists. *Journal of the American Academy of Psychiatry and the Law*, 28, 303-308.
- Freund, K. et Kuban, M. (1993). Deficient erotic gender differentiation in pedophilia : A follow-up. *Archives of Sexual Behavior*, 22, 619-628.

- Freund, K. et Watson, R. J. (1992). The proportions of heterosexual and homosexual pedophiles among sex offenders against children : An exploratory study. *Journal of Sex and Marital Therapy*, 18, 34-43.
- Gebhard, P. H., Gagnon, J. H., Pomeroy, W. B. et Christenson, C. V. (1965). *Sex Offenders : An Analysis of Types*. New York, NY : Harper & Row.
- Greenberg, D. M., Bradford, J. M. et Curry, S. (1993). A comparison of sexual victimization in the childhoods of pedophiles and hebephiles. *Journal of Forensic Sciences*, 38, 432-436.
- Grubin, D. H. et Kennedy, H. G. (1991). The classification of sexual offenders. *Criminal Behaviour and Mental Health*, 1, 123-129.
- Hall, G. N., Maiuro, R., Vitaliano, P. et Proctor, W. (1986). The utility of the MMPI with men who have sexually assaulted children. *Journal of Clinical and Consulting Psychology*, 54, 493-496.
- Hanson, R. et Bussiere, M. (1998). Predicting relapse : A meta-analysis of sexual offender recidivism studies. *Journal of Consulting and Clinical Psychology*, 86, 348-362.
- Harry, B., Pierson, T. R. et Kuznetsov, A. (1993). Correlates of sex offender and offense traits by victim age. *Journal of Forensic Sciences*, 38, 1068-1074.
- Henn, F. A., Herjanic, M. et Vanderpearl, R. H. (1976). Forensic psychiatry : Profiles of two types of sex offenders. *American Journal of Psychiatry*, 133, 694-696.
- Knight, R. A., Rosenberg, R. et Schneider, B. (1985). Classification of sexual offenders : Perspectives, methods and validation. In A. W. Burgess (Éd.), *Rape and sexual assault : A research handbook*. New York, NY : Garland Publishing.

- Levin, S. et Stava, L. (1987). Personality characteristics of sex offenders : A review. *Archives of Sexual Behavior*, 16, 57-79.
- Looman, J., Gauthier, C. et Boer, D. (2001). Replication of the Massachusetts Treatment Center child molester typology in a Canadian sample. *Journal of Interpersonal Violence*, 16, 753-767.
- Mair, K. J. (1993). The nature of the act : A neglected dimension in the classification of sex offenders. *British Journal of Criminology*, 33, 267-275.
- Malcolm, P. B., Andrews, D. A. et Quinsey, V. L. (1993). Discriminant and predictive validity of phallometrically measured sexual age and gender preference. *Journal of Interpersonal Violence*, 8, 486-501.
- Marshall, W. L., Barbaree, H. E. et Butt, J. (1988). Sexual offenders against female children : Sexual preferences. *Behaviour Research and Therapy*, 26, 383-391.
- McKay, M. M., Chapman, J. W. et Long, N. R. (1996). Causal attributions for criminal offending and sexual arousal : Comparison of child sex offenders with other offenders. *British Journal of Clinical Psychology*, 35, 63-75.
- Mohr, J. W., Turner, R. E. et Jerry, M. B. (1964). *Pedophilia and Exhibitionism*. Toronto, Canada : University of Toronto Press.
- Proulx, J., Granger, L., Ouimet, M., Guay, J.-P., McKibben, A., St-Yves, M., Bigras, J., Perreault, C., Brien, T. & Pellerin, B. (1999). Profil descriptif d'un échantillon de délinquants sexuels incarcérés. *FORUM – Recherche sur l'Actualité Correctionnelle*, 11, 11-14.
- Rice, M. et Harris, G. (1997). Cross-validation and extension of the violence risk appraisal guide for child molesters and rapists. *Law and Human Behavior*, 21, 231-241.

- Seghorn, T. K., Prentky, R. A. et Boucher, R. J. (1987). Childhood sexual abuse in the lives of sexually aggressive offenders. *Journal of the American Academy of Child and Adolescent Psychiatry*, 26, 262-267.
- Seto, M. et Barbaree, H. (1999). Psychopathy, treatment behavior, and sex offender recidivism. *Journal of Interpersonal Violence*, 14, 1235-1248.
- St-Yves, M., Proulx, J. et McKibben, A. (1994). *Questionnaire Informatisé sur les Délinquants Sexuels*. Service Correctionnel du Canada. Document inédit.
- Stevens, J. (1996). *Applied multivariate statistics for the social sciences*. Hillsdale, NJ : Lawrence Erlbaum.
- Tabachnick, B. G. et Fidell, L. S. (2001). *Using multivariate statistics* (4e éd.). Needham Heights, MA : Allyn & Bacon.

Tableau I

Caractéristiques Sociodémographiques des Participants

	Pédophiles (%)	Hébéphiles (%)	Violeurs (%)
État civil			
Célibataire	53.1	60.9	44.0
Conjoint de fait	8.2	23.9	36.0
Marié	10.2	4.3	2.0
Séparé	4.1	2.2	2.0
Divorcé	22.4	6.5	14.0
Veuf	2.0	2.2	2.0
Langue parlée			
Français	93.9	80.4	88.0
Anglais	6.1	19.6	12.0
Origine ethnique			
Blanc	98.0	73.9	78.0
Noir	2.0	19.6	16.0
Hispanique	-	2.2	2.0
Amérindien	-	4.3	2.0
Inuit	-	-	2.0
Scolarité			
Élémentaire 1 ^{er} cycle	8.2	4.5	4.1
Élémentaire 2 ^e cycle	4.1	6.8	16.3
Secondaire 1 ^{er} cycle	32.7	47.7	28.6
Secondaire 2 ^e cycle	32.6	29.5	36.7
Collégial général	4.1	2.3	6.1
Collégial professionnel	-	4.5	2.0
Université 1 ^{er} cycle	18.4	2.3	4.1
Université 2 ^e cycle	-	2.3	2.0

Tableau II

Corrélations Entre les Variables Prédicatives et les Fonctions Discriminantes

	Première	Seconde
Âge du sujet au moment de l'évaluation	.518	-.026
Suivi pour une problématique sexuelle	.504	.318
Absence de diagnostic de personnalité antisociale ^a	.453	.357
Victimisation sexuelle avant l'âge de 18 ans	.398	-.283
Antécédent d'agression sexuelle	.351	.006
Antécédent d'agression sexuelle armée	-.330	.129
Antécédent d'enlèvement et/ou de séquestration	-.290	.280
Fréquentation de prostituées	-.254	.109
Occupation d'un emploi au moment de l'évaluation	.052	.521
Orientation hétérosexuelle ^a	-.308	.354
Consommation de drogues dures	-.258	.302
Orientation homosexuelle ^a	.181	-.302
Diagnostic de personnalité antisociale ^a	-.247	-.299

^a Variable muette.

Tableau III

Caractéristiques Personnelles et Délictuelles des Agressors Sexuels

	P (%) ^b	H (%) ^b	V (%) ^b
Suivi pour une problématique sexuelle	50	10	14
Absence de diagnostic de personnalité antisociale ^a	82	39	46
Victimisation sexuelle avant l'âge de 18 ans	66	44	22
Antécédent d'agression sexuelle	52	25	20
Antécédent d'agression sexuelle armée	4	20	32
Antécédent d'enlèvement et/ou de séquestration	8	18	36
Fréquentation de prostituées	26	43	54
Occupation d'un emploi au moment de l'évaluation	38	16	42
Orientation hétérosexuelle ^a	64	74	94
Consommation de drogues dures	20	33	50
Orientation homosexuelle ^a	20	17	4
Diagnostic de personnalité antisociale ^a	6	31	22

^a Variable muette. ^b P = pédophile, H = hébéphile, V = violeur.

Tableau IV

Matrice de Classification

		Prédictions de l'appartenance aux groupes			
		Pédophiles N (%)	Hébéphiles N (%)	Voleurs N (%)	Total N (%)
Groupes de départ	Pédophiles N (%)	44 (89.8)	4 (8.2)	1 (2.0)	49 (100)
	Hébéphiles N (%)	10 (21.7)	25 (54.3)	11 (23.9)	46 (100)
	Voleurs N (%)	5 (10.0)	11 (22.0)	34 (68.0)	50 (100)

CHAPITRE 3

Discussion générale

Tel qu'énoncé dans les pages précédentes, les hébéphiles sont quasi absents des études scientifiques portant sur l'agression sexuelle. Pourtant, ils sont responsables d'une grande proportion de l'ensemble des agressions sexuelles commises tant au Québec qu'au Canada.

Cette situation n'est sans doute pas étrangère au fait qu'une grande confusion terminologique ayant trait aux construits légaux, moraux, cliniques et scientifiques entoure les recherches effectuées dans le domaine de l'agression sexuelle. Les termes utilisés varient notamment en fonction des individus qui les utilisent, des pays où ils le sont, des pratiques culturelles en vigueur, des époques ainsi que des théories et idéologies dominantes.

À titre d'illustration, même l'âge requis pour consentir à une relation sexuelle ne constitue pas une base commune sur laquelle s'appuyer. S'il est fixé à 14 ans au Canada, il varie entre 14 et 18 ans en fonction de la législation adoptée dans chacun des États américains et entre 12 et 21 ans d'un pays à un autre (<http://www.ageofconsent.com>).

Ce qui est plus problématique encore que l'absence de consensus sur les concepts à utiliser est le fait que plusieurs auteurs ne les définissent pas de manière opérationnelle dans leurs écrits. Cela fait en sorte que les études peuvent difficilement être comparées les unes avec les autres puisqu'il est impossible de savoir avec précision ce qui a été mesuré et auprès de quel type d'échantillon. La généralisation de résultats relève alors de l'utopie.

C'est dans ce contexte qu'il nous a semblé pertinent de nous attarder à savoir si l'hétérogénéité retrouvée chez les agresseurs sexuels est artificielle ou si elle témoigne d'une quelconque réalité, mais surtout d'ajouter aux connaissances

détenues sur les hébéphiles et d'évaluer dans quelle mesure ils peuvent ou non être intégrés à l'intérieur des groupes des pédophiles et des violeurs. Une recension des écrits disparates nous a conduit à considérer le modus operandi ainsi que certaines variables personnelles et délictuelles comme des variables prévisionnelles d'intérêt pouvant potentiellement révéler des particularités aux trois groupes d'agresseurs sexuels étudiés.

Principaux Résultats Obtenus

Les deux études empiriques qui ont été conduites ont permis de discriminer clairement les trois groupes d'agresseurs à l'aide des variables prévisionnelles utilisées. Ainsi, un modus operandi spécifique aux pédophiles, aux hébéphiles et aux violeurs a pu être identifié. Si les violeurs ont semblé plus enclins, en tant que groupe, à violenter leurs victimes et à les humilier, les pédophiles ont paru plus susceptibles de chercher à établir un contact relationnel avec elles, évitant d'avoir recours à la force, même minimale, choisissant des victimes auxquelles ils ont déjà parlé et privilégiant les caresses et les attouchements aux dépens de la pénétration. Les hébéphiles, quant à eux, ont semblé à mi-chemin entre les deux autres groupes, pratiquant avec leurs victimes les actes propres à une sexualité plus adulte et ne prenant généralement pas pour victimes des adolescent(e)s desquel(le)s ils étaient totalement étrangers. Même si la consommation d'alcool et de drogue a contribué, en tant que variable, à distinguer les groupes les uns des autres, il est à noter qu'elle était relativement prévalente tant chez les pédophiles, les hébéphiles que chez violeurs.

Diverses variables personnelles et délictuelles ont également réussi à discriminer les trois groupes d'agresseurs sexuels. Elles ont permis de faire ressortir les pédophiles comme un groupe plus âgé que les deux autres, ayant été dans une

grande proportion agressés sexuellement au cours de leur enfance ou de leur adolescence, présentant majoritairement des antécédents en matière d'agression sexuelle, mais rarement d'agression sexuelle armée. Près de la moitié d'entre eux s'y sont révélés avoir déjà obtenu une aide thérapeutique en lien avec leur problématique sexuelle. Encore une fois, les hébéphiles ont semblé se situer entre les deux autres groupes, ayant plus fréquemment des traits ou un trouble de la personnalité antisociale, comme les violeurs, mais présentant une prévalence d'homosexualité semblable à celle des pédophiles. Encore une fois, la consommation de drogues dures et la fréquentation de prostituées se sont révélées fréquentes chez les trois groupes, même si ces variables ont contribué à les distinguer les uns des autres.

Implications Théoriques

Les données préalablement existantes ainsi que celles qui viennent d'être ajoutées à l'état des connaissances nous semblent suffisantes pour justifier la division, basée sur l'âge de la victime, entre les trois groupes d'agresseurs sexuels étudiés. Une bifurcation absolue n'est toutefois pas attendue entre ces groupes qui peuvent partager certaines caractéristiques les uns avec les autres. Bien que l'âge des victimes soit une variable discriminante d'importance, d'autres encore demandent à être considérées, comme le lien unissant l'agresseur à sa victime, le sexe de cette dernière et la présence ou l'absence d'une préférence sexuelle marquée pour un type particulier de victime, par exemple. Jusqu'à ce jour, les études qui ont porté sur ces éléments sont toutefois demeurées équivoques.

Maints auteurs ont souligné l'importance de développer des systèmes taxonomiques valides afin de contribuer à des percées importantes concernant l'étiologie, la prévention et l'intervention en matière d'agression sexuelle. La

séparation des trois groupes d'agresseurs sexuels basée sur l'âge de leurs victimes nous semble un pas important dans cette direction. Il nous paraît néanmoins nécessaire de souligner qu'il existe une certaine proportion d'agresseurs pour lesquels la division proposée s'applique plus difficilement. Déjà, Guay et ses collègues (2001) ont noté la tendance, chez les hébéphiles, à faire des victimes dans diverses catégories d'âge.

Considérations Méthodologiques

Les deux études empiriques présentées partagent certaines limites. D'abord, les données analysées proviennent du dossier de recherche des participants et n'ont pas été recueillies spécifiquement pour les fins de la présente thèse. Certaines variables d'intérêt, ne se retrouvant pas dans les dossiers, n'ont pu être incluses dans les analyses effectuées. Cela est le cas d'évaluations pléthysmographiques, par exemple, qui, si elles avaient été disponibles ou possibles, auraient permis une compréhension plus approfondie des résultats obtenus. Ensuite, l'inclusion d'agresseurs sexuels n'ayant jamais été appréhendés aurait permis une meilleure généralisation des résultats.

Les deux études ont toutefois le mérite de compter sur un grand échantillon d'agresseurs sexuels représentatifs de ceux incarcérés au Canada, de ne pas avoir inclus certains agresseurs (pères incestueux, meurtriers sexuels, etc.) qui auraient pu apporter de la confusion dans l'interprétation des résultats obtenus et d'avoir pris soin de considérer les données d'agresseurs ayant fait des victimes uniquement dans les catégories d'âge auxquelles ils ont été associés.

Contributions Originales

La présente thèse constitue la première étude à avoir fait la recension systématique de l'ensemble des caractéristiques ayant été identifiées pour séparer les pédophiles des violeurs et les hébéphiles de ces deux groupes. Elle s'avère également la seule à avoir fait un effort important pour déterminer si les hébéphiles constituent un groupe distinct d'agresseurs sexuels et ce, sur la base de données corroborées par des documents officiels, et sur celle d'un grand échantillon d'agresseurs sexuels représentatifs de ceux incarcérés au Canada.

Recherches futures

Bien que certains auteurs aient souligné l'importance d'utiliser des stratégies d'intervention différentes pour les pédophiles, les hébéphiles ou les violeurs, des recherches méritent d'être effectuées avant que cela ne soit d'emblée pratiqué. Les interventions de groupe présentent à l'heure actuelle des avantages sur le plan économique, mais permettent également une confrontation bénéfique entre des agresseurs qui ont des comportements et des cognitions qui diffèrent les uns des autres. Il nous paraît également primordial de mener des études dans lesquelles il y a opérationnalisation adéquate des variables étudiées et des groupes formés. Enfin, il va de soi que l'hypothèse stipulant que l'âge est une variable discriminante importante demande à être vérifiée auprès d'agresseurs présentant des caractéristiques différentes de ceux inclus dans notre échantillon (agresseurs incestueux, meurtriers sexuels, adolescents agresseurs sexuels, délinquants sexuels non incarcérés, etc.).

Références

- Abel, G., Becker, J. et Cunningham-Rathner, J. (1984). Complications, consent, and cognitions in sex between children and adults. *International Journal of Law and Psychiatry*, 7, 89-103.
- Abel, G. G., Gore, D. K., Holland, C. L., Camp, N., Becker, J. V. et Rathner, J. (1989). The measurement of cognitive distortions of child molesters. *Annals of Sex Research*, 2, 135-153.
- Abel, G., Mittelman, M. et Becker, J. (1985). Sexual offenders : Results of assessment and recommendations for treatment. In M. H. Ben-Aron, S. J. Hucker et C. D. Webster (Éds), *Clinical criminology : The assessment and treatment of criminal behavior* (pp. 191-205). Toronto, Canada : Butterworth.
- Akca, K. Z. (1987). *A Comparative Study of the Characteristics of Rapists and Pedophiles*. Thèse de doctorat non publiée, University of Missouri.
- American Psychiatric Association (2000). *Diagnostic and Statistical Manual of Mental Disorders, 4^e éd., Text Revision (DSM-IV-TR)*. Washington, DC : Auteur.
- Awad, G. A. et Saunders, E. B. (1991). Male adolescent sexual assaulters. *Journal of Interpersonal Violence*, 6, 446-460.
- Bard, L. A., Carter, D. L., Cerce, D. D., Knight, R. A., Rosenberg, R. et Schneider, B. (1987). A descriptive study of rapists and child molesters : Developmental, clinical, and criminal characteristics. *Behavioral Sciences and the Law*, 5, 203-220.

- Baxter, D. J., Barbaree, H. E. et Marshall, W. L. (1986). Sexual responses to consenting and forced sex in a large sample of rapists and nonrapists. *Behavior Research and Therapy*, 24, 513-520.
- Baxter, D. J., Marshall, W. L., Barbaree, H. E., Davidson, P. R. et Malcolm, P. B. (1984). Deviant sexual behavior : Differentiating sex offenders by criminal and personal history, psychometric measures, and sexual response. *Criminal Justice and Behavior*, 11, 477-501.
- Becker, J. V. et Abel, G. G. (1985). Methodological and ethical issues in evaluating and treating adolescent sexual offenders. In E. M. Otey et G. D. Ryan (Éds), *Adolescent sexual offenders : Issues in research and treatment*. (pp. 109-129). Rockville, MD : National Institute of Mental Health.
- Blanchard, R., Watson, M. S., Choy, A., Dickey, R., Klassen, P., Kuban, M. et Ferren, D. J. (1999). Pedophiles : Mental retardation, maternal age, and sexual orientation. *Archives of Sexual Behavior*, 28, 111-127.
- Blumenthal, S., Gudjonsson, G. et Burns, J. (1999). Cognitive distortions and blame attribution in sex offenders against adults and children. *Child Abuse and Neglect*, 23, 129-143.
- Borzecki, M. et Wormith, J. S. (1987). A survey of treatment programmes for sex offenders in North America. *Canadian Psychology*, 28, 30-44.
- Bradford, J. M. W., Bloomberg, D. et Bourget, D. (1988). The heterogeneity/homogeneity of pedophilia. *Psychiatric Journal of the University of Ottawa*, 13, 217-226.

- Bumby, K. M. (1996). Assessing the cognitive distortions of child molesters and rapists : Development and validation of the MOLEST and RAPE Scales. *Sexual Abuse, 8*, 37-54.
- Chantry, K. et Craig, R. J. (1994). Psychological screening of violent offenders with the MCMI. *Journal of Clinical Psychology, 50*, 430-435.
- Christie, M. M., Marshall, W. L. et Lanthier, R. D. (1979). *A Descriptive Study of Incarcerated Rapists and Pedophiles*. Rapport du Solliciteur Général du Canada.
- Davis, G. E. et Leitenberg, H. (1987). Adolescent sex offenders. *Psychological Bulletin, 101*, 417-427.
- Dickey, R., Nussbaum, D., Chevolleau, K. et Davidson, H. (2002). Age as a differential characteristic of rapists, pedophiles, and sexual sadists. *Journal of Sex and Marital Therapy, 28*, 211-218.
- Earls, C., Aubut, J., Laberge, J., Bouchard, L., Castonguay, L. G. et McKibben, A. (1989). Étude descriptive des délinquants sexuels. *Revue Québécoise de Psychologie, 10*, 30-40.
- Firestone, P., Bradford, J. M., Greenberg, D. M. et Serran, G. A. (2000). The relationship of deviant sexual arousal and psychopathy in incest offenders, extrafamilial child molesters, and rapists. *Journal of the American Academy of Psychiatry and the Law, 28*, 303-308.
- Fisher, D., Beech, A. et Browne, K. (1999). Comparison of sex offenders to nonoffenders on selected psychological measures. *International Journal of Offender Therapy and Comparative Criminology, 43*, 473-491.
- Frayser, S. G. (1985). *Varieties of Sexual Experience* (p. 208). New Haven : HRAF.

- Freund, K. et Kuban, M. (1993). Deficient erotic gender differentiation in pedophilia : A follow-up. *Archives of Sexual Behavior*, 22, 619-628.
- Freund, K. et Kuban, M. (1994). The basis of the abused abuser theory of pedophilia : A further elaboration on an earlier study. *Archives of Sexual Behavior*, 23, 553-563.
- Freund, K. et Watson, R. J. (1992). The proportions of heterosexual and homosexual pedophiles among sex offenders against children : An exploratory study. *Journal of Sex and Marital Therapy*, 18, 34-43.
- Freund, K., Watson, R. et Dickey, R. (1991). Sex offenses against female children perpetrated by men who are not pedophiles. *Journal of Sex Research*, 28, 409-423.
- Gebhard, P. H., Gagnon, J. H., Pomeroy, W. B. et Christenson, C. V. (1965). *Sex Offenders : An Analysis of Types*. New York, NY : Harper & Row.
- Greenberg, D. M., Bradford, J. M. et Curry, S. (1993). A comparison of sexual victimization in the childhoods of pedophiles and hebephiles. *Journal of Forensic Sciences*, 38, 432-436.
- Greenberg, D. M., Bradford, J. et Curry, S. (1995). Infantophilia : A new subcategory of pedophilia? A preliminary study. *Bulletin of the American Academy of Psychiatry and the Law*, 23, 63-71.
- Groth, A. N. (1977). The adolescent sexual offender and his prey. *International Journal of Offender Therapy and Comparative Criminology*, 21, 249-254.
- Groth, A., Longo, R. et McFadin, J. (1982). Undetected recidivism among rapists and child molesters. *Crime Delinquency*, 28, 450-458.

- Grubin, D. H. et Kennedy, H. G. (1991). The classification of sexual offenders. *Criminal Behaviour and Mental Health, 1*, 123-129.
- Guay, J.-P., Proulx, J., Cusson, M. et Ouimet, M. (2001). Victim-choice polymorpha among serious sex offenders. *Archives of Sexual Behavior, 30*, 521-533.
- Hall, G. C. N. (1988). Criminal behavior as a function of clinical and actuarial variables in a sexual offender population. *Journal of Consulting and Clinical Psychology, 56*, 773-775.
- Hall, G. C. N. (1989). Self-reported hostility as a function of offense characteristics and response style in a sexual offender population. *Journal of Consulting and Clinical Psychology, 57*, 306-308.
- Hall, G. C. N. et Proctor, W. C. (1987). Criminological predictors of recidivism in a sexual offender population. *Journal of Consulting and Clinical Psychology, 55*, 111-112.
- Harry, B., Pierson, T. R. et Kuznetsov, A. (1993). Correlates of sex offender and offense traits by victim age. *Journal of Forensic Sciences, 38*, 1068-1074.
- Hayashino, D. S., Wurtele, S. K. et Klebe, K. J. (1995). Child molesters : An examination of cognitive factors. *Journal of Interpersonal Violence, 10*, 106-116.
- Henn, F. A., Herjanic, M. et Vanderpearl, R. H. (1976). Forensic psychiatry : Profiles of two types of sex offenders. *American Journal of Psychiatry, 133*, 694-696.
- Hindman, J. (1988). Research disputes assumptions about child molesters. *National District Attorney Association Bulletin, 7*, 1-3.
- Howitt, D. (1995). Introducing the paedophile. In D. Howitt, *Paedophiles and Sexual Offences Against Children*. New York, NY : John Wiley & Sons.

- Hsu, L. K. G. et Starzynski, J. (1990). Adolescent rapists and adolescent child sexual assaulters. *International Journal of Offender Therapy and Comparative Criminology*, 34, 23-30.
- Hudson, S. M. et Ward, T. (1997). Intimacy, loneliness, and attachment style in sexual offenders. *Journal of Interpersonal Violence*, 12, 323-339.
- Hunter, J. A., Figueredo, A. J., Malamuth, N. M. et Becker, J. V. (2003). Juvenile sex offenders : Toward the development of a typology. *Sexual Abuse : Journal of Research and Treatment*, 15, 27-48.
- Kalichman, S. C. (1991). Psychopathology and personality characteristics of criminal sexual offenders as a function of victim age. *Archives of Sexual Behavior*, 20, 187-197.
- Knight, R. A. et Prency, R. A. (1990). Classifying sexual offenders : The development and corroboration of taxonomic models. In W. L. Marshall, D. R. Laws et H. E. Barbaree (Éds), *Handbook of sexual assault : Issues, theories, and treatment of the offender* (pp. 23-54). New York, NY : Plenum.
- Knight, R. A., Rosenberg, R. et Schneider, B. (1985). Classification of sexual offenders : Perspectives, methods and validation. In A. W. Burgess (Éd.), *Rape and sexual assault : A research handbook*. New York, NY : Garland Publishing.
- Lang, R. A., Black, E. L., Frenzel, R. R. et Checkley, K. L. (1988). Aggression and erotic attraction toward children in incestuous and pedophilic men. *Annals of Sex Research*, 1, 417-441.

- Langevin, R., Hucker, S. J., Ben-Aron, M. H., Purins, J. E. et Hook, H. J. (1985).
Why are pedophiles attracted to children? Further studies of erotic preference
in heterosexual pedophilia. In R. Langevin (Éd.), *Erotic preference, gender
identity, and sexual aggression in men : New research studies*. Hillsdale, NJ :
Lawrence Erlbaum.
- Langevin, R., Paitich, D. et Russon, A. E. (1985). Are rapists sexually anomalous,
aggressive or both? In R. Langevin (Éd.), *Erotic preference, gender identity,
and sexual aggression in men : New research studies*. Hillsdale, NJ :
Lawrence Erlbaum.
- Lanyon, R. I. et Lutz, R. W. (1984). MMPI discrimination of defensive and
nondefensive felony sex offenders. *Journal of Consulting and Clinical
Psychology*, 52, 841-843.
- Levant, M. D. et Bass, B. A. (1991). Parental identification of rapists and pedophiles.
Psychological Reports, 69, 463-466.
- Levine, S. et Koenig, J. (1980). *Why men rape: Interviews with convicted rapists*.
New York, NY : Macmillan.
- Lipton, D. N., McDonel, E. C. et McFall, R. M. (1987). Heterosocial perception in
rapists. *Journal of Consulting and Clinical Psychology*, 55, 17-21.
- Looman, J. (1995). Sexual fantasies of child molesters. *Canadian Journal of
Behavioural Science*, 27, 321-332.
- Mair, K. J. (1993). The nature of the act : A neglected dimension in the classification
of sex offenders. *British Journal of Criminology*, 33, 267-275.

- Malcolm, P. B., Andrews, D. A. et Quinsey, V. L. (1993). Discriminant and predictive validity of phallometrically measured sexual age and gender preference. *Journal of Interpersonal Violence*, 8, 486-501.
- Maletzky, B. M. (1991). *Treating the sexual offender*. Newbury Park, CA : Sage.
- Marques, J. K., Day, D. M., Nelson, C. et West, M. A. (1993). Effects of cognitive-behavioral treatment of sex-offender recidivism. Preliminary results of a longitudinal study. *Criminal Justice and Behavior*, 21, 28-54.
- Marshall, W. L. (1994). Treatment effects on denial and minimization in incarcerated sex offenders. *Behavior Research and Therapy*, 32, 559-564.
- Marshall, W. L., Barbaree, H. E. et Butt, J. (1988). Sexual offenders against female children : Sexual preferences. *Behaviour Research and Therapy*, 26, 383-391.
- Marshall, W. L., Christie, M. M. et Lanthier, R. D. (1977). *Social Competence, Sexual Experience and Attitudes to Sex in Incarcerated Rapists and Pedophiles*. Rapport du Solliciteur Général du Canada.
- Marshall, W. L. et Eccles, A. (1991). Issues in clinical practice with sex offenders. *Journal of Interpersonal Violence*, 6, 68-93.
- Marshall, W. L., Jones, R., Ward, T., Johnston, P. et Barbaree, H. E. (1991). Treatment outcome with sex offenders. *Clinical Psychology Review*, 11, 465-485.
- McKay, M. M., Chapman, J. W. et Long, N. R. (1996). Causal attributions for criminal offending and sexual arousal : Comparison of child sex offenders with other offenders. *British Journal of Clinical Psychology*, 35, 63-75.

- McKibben, A., Proulx, J. et Lusignan, R. (1994). Relationships between conflict, affect and deviant sexual behaviors in rapists and pedophiles. *Behaviour Research and Therapy*, 32, 571-575.
- Mohr, J. W., Turner, R. E. et Jerry, M. B. (1964). *Pedophilia and Exhibitionism*. Toronto, Canada : University of Toronto Press.
- Motiuk, L. et Belcourt, R. (1996). Profil des délinquants sexuels sous responsabilité fédérale au Canada. *FORUM – Recherche sur l'Actualité Correctionnelle*, 8, 3-8.
- Murphy, W. D. (1990). Assessment and modification of cognitive distortions in sex offenders. In W. L. Marshall, D. R. Laws et H. E. Barbaree (Éds), *Handbook of sexual assault : Issues, theories, and treatment of the offender* (pp. 331-342). New York, NY : Plenum Press.
- Nugent, P. M. et Kroner, D. G. (1996). Denial, response styles, and admittance of offenses among child molesters and rapists. *Journal of Interpersonal Violence*, 11, 475-486.
- Okami, P. et Goldberg, A. (1992). Personality correlates of pedophilia : Are they reliable indicators? *Journal of Sex Research*, 29, 297-328.
- Overholser, J. C. et Beck, S. (1986). Multimethod assessment of rapists, child molesters, and three control groups on behavioural and psychological measures. *Journal of Consulting and Clinical Psychology*, 54, 682-687.
- Pithers, W. D. (1994). Process evaluation of a group therapy component designed to enhance sex offenders' empathy for sexual abuse survivor. *Behavioral Research and Therapy*, 32, 565-570.

- Pithers, W. D. et Cumming, G. F. (1989). Can relapses be prevented? Initial outcome data from the Vermont Treatment Program for Sexual Aggressors. In D. R. Laws (Éd.), *Relapse prevention with sex offenders* (pp. 313-361). New York, NY : Guilford.
- Pithers, W. D., Kashima, K., Cummings, G. F., Beal, L. S. et Buell, M. (1988). Relapse prevention of sexual aggression. *Annals of the New York Academy of Sciences*, 528, 244-260.
- Polaschek, D. L., Ward, D. et Hudson, S. M. (1997). Rape and rapists : Theory and treatment. *Clinical Psychology Review*, 17, 117-144.
- Prentky, R. A., Lee, A. F. S., Knight, R. A. et Cerce, D. (1997). Recidivism rates among child molesters and rapists : A methodological analysis. *Law and Human Behavior*, 21, 635-659.
- Proulx, J., Granger, L., Ouimet, M., Guay, J.-P., McKibben, A., St-Yves, M., Bigras, J., Perreault, C., Brien, T. et Pellerin, B. (1999). Profil descriptif d'un échantillon de délinquants sexuels incarcérés. *FORUM – Recherche sur l'Actualité Correctionnelle*, 11, 11-14.
- Quinsey, V., Chaplin, T. et Carrigan, W. (1979). Sexual preferences among incestuous and nonincestuous child molesters. *Behavior Therapy*, 10, 562-565.
- Quinsey, V. L., Chaplin, T. C. et Upfold, D. (1984). Sexual arousal to nonsexual violence and sadomasochistic themes among rapists and non-sex offenders. *Journal of Consulting and Clinical Psychology*, 52, 651-657.
- Rosenberg, R. et Knight, R. A. (1988). Determining male sexual offender subtypes using cluster analysis. *Journal of Quantitative Criminology*, 4, 383-410.

- Rossetti, S. J. (1990). *Slayer of the Soul : Child Sexual Abuse and the Catholic Church*. Mystic, CT : Twenty-Third Publications.
- Rowan, E. L. (1988). Pedophilia. *Journal of Social Work and Human Sexuality*, 7, 91-100.
- Sawle, G. A. et Kear-Colwell, J. J. (2001). Adult attachment style and pedophilia : A developmental perspective. *International Journal of Offender Therapy and Comparative Criminology*, 45, 32-50.
- Scully, D. et Marolla, J. (1984). Convicted rapists' vocabulary of motive : Excuses and justifications. *Social Problems*, 31, 530-544.
- Segal, Z. V. et Stermac, L. (1984) A measure of rapists' attitudes toward women. *International Journal of Law and Psychiatry*, 7, 437-440.
- Seghorn, T. K., Prentky, R. A. et Boucher, R. J. (1987). Childhood sexual abuse in the lives of sexually aggressive offenders. *Journal of the American Academy of Child and Adolescent Psychiatry*, 26, 262-267.
- Serin, R. C., Malcolm, P. B., Khanna, A. et Barbaree, H. E. (1994). Psychopathy and deviant sexual arousal in incarcerated sexual offenders. *Journal of Interpersonal Violence*, 9, 3-11.
- Stermac, L. E. et Quinsey, V. L. (1986). Social competence among rapists. *Behavioral Assessment*, 8, 171-185.
- Stermac, L. E. et Segal, Z. V. (1989). Adult sexual contact with children : An examination of cognitive factors. *Behavior Therapy*, 20, 573-584.
- Taylor, D., Myers, W. C., Robbins, L. et Barnard, G. W. (1993). An anthropometric study of pedophiles and rapists. *Journal of Forensic Sciences*, 38, 765-768.

- Van Ness, S. R. (1984). Rape as instrumental violence : A study of youth offenders. *Journal of Offender Counseling, Services, and Rehabilitation, 9*, 161-170.
- Vinogradov, S., Dishotsky, N., Doty, A. et Tinklenberg, J. (1988). Patterns of behavior in adolescent rape. *American Journal of Orthopsychiatry, 58*, 179-187.
- Worling, J. R. (1995). Adolescent sex offenders against females : Differences based on the age of their victims. *International Journal of Offender Therapy and Comparative Criminology, 39*, 276-293.
- Wormith, J. S., Bradford, J. M., Pawlak, A., Borzecki, M. et Zohar, A. (1988). The assessment of deviant sexual arousal as a function of intelligence, instructional set and alcohol ingestion. *Canadian Journal of Psychiatry, 33*, 800-803.